



Association
Jean Cotxet

Rapport d'Activité 2019



les chiffres clés

16

Administrateurs

3 956

enfants, adolescents et jeunes adultes
suivis et accueillis

28

établissements et services
implantés en Ile-de-France

1 016

salariés
au 31/12/19

404

salariés ayant suivi
une formation

64 M€

budget de l'exercice 2019

1959

création de l'association

2019



60 ans

de l'Association Jean Cotxet !

SOMMAIRE

I PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Conseil d'Administration et membres d'honneur	P. 5
Rapport d'activité général	P. 6
Interventions et services	P. 13

II RAPPORT D'ACTIVITÉ CONSOLIDÉ

Les secteurs d'activité	P. 16
Le flux et le profil des jeunes	P. 17
Le personnel	P. 23
La formation continue des salariés	P. 26

III PRÉSENTATION DÉPARTEMENTALE DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

Département de Paris - 75

Siège social	P. 32
Service d'Accueil Familial de Paris (Unité d'Accueil Familial)	P. 33
Foyer éducatif JEAN-COTXET - Ourcq	P. 34
Etablissement Jenner	P. 35
SAJE Sud-Est Parisien	P. 36
Foyer éducatif Amandiers-Belleville	P. 37
Maison du Sacré-Cœur	P. 38
Action Educative à Domicile (Service des Milieux Ouverts Parisiens)	P. 39
Lieu-Rencontre (Service des Milieux Ouverts Parisiens)	P. 40
SAEMO 75 (Service des Milieux Ouverts Parisiens)	P. 41
SAPPEJ (Service des Milieux Ouverts Parisiens)	P. 42
SAHP Croix-Nivert	P. 43

Département des Yvelines - 78

Foyer éducatif de Neauphle-le-Château	P. 44
La Parent'aise - Plaisir	P. 45

Département de l'Essonne - 91

Foyer de Bièvres - Palaiseau	P. 46
------------------------------	-------

Département des Hauts-de-Seine - 92

Foyer de Garches	P. 47
SAJE 92	P. 48

Département de Seine-Saint-Denis - 93

Dispositif d'Accompagnements Educatifs de Seine-Saint-Denis	P. 49
SAEMO 93 (Dispositif d'Accompagnements Educatifs de Seine-Saint-Denis)	P. 50
AEMO INTENSIVE (Dispositif d'Accompagnements Educatifs de Seine-Saint-Denis)	P. 51
Réparation Pénale (Dispositif d'Accompagnements Educatifs de Seine-Saint-Denis)	P. 52
Les Accueils de Seine-Saint-Denis (Dispositif d'Accompagnements Educatifs de Seine-Saint-Denis)	P. 53
ADOPHÉ 93 (Dispositif d'Accompagnements Educatifs de Seine-Saint-Denis)	P. 54
Service d'Investigation Éducative 93 (Dispositif d'Accompagnements Educatifs de Seine-Saint-Denis)	P. 55
Service d'Accueil Familial de Saint-Denis (Unité d'Accueil Familial)	P. 56

Département du Val-de-Marne - 94

Internat éducatif de Thiais	P. 57
Foyer La Varenne Saint-Hilaire / Saint-Maur-des-Fossés	P. 58
La Villa Préaut - Villiers-sur-Marne	P. 59

Département du Val d'Oise - 95

Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	P. 60
---	-------

IV LES INSTANCES DU PERSONNEL

Comité Social et Economique (CSE)	P. 62
Commission Santé, Sécurité, Conditions de Travail (CSSCT)	P. 63
Représentants de Proximité	P. 63

V ÉLÉMENTS FINANCIERS

Informations sur l'arrêté des comptes administratifs 2019 des établissements	P. 65
--	-------

LEXIQUE

P. 70



1

présentation
générale

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 DÉCEMBRE 2019

Président :	M. Patrick BEAU , Avocat général honoraire à la Cour de Cassation
Vice-présidente :	Mme Pauline PUIG , Ingénieur Expert près la Cour d'Appel de Paris
Secrétaire Générale :	Mme Bernadette CELESTE , Maître de conférences en Psychologie retraitée
Secrétaire Générale Adjointe :	Mme Françoise PETITOT , Psychologue, Psychanalyste, Formatrice
Trésorier Général :	M. Michel JOUVE , Directeur Général honoraire d'association

ADMINISTRATEURS AU 31 DÉCEMBRE 2019

M. Jean-Yves BOEFFARD , Notaire
M. Paul BORDREUIL , Instituteur et Directeur d'école retraité
M. Claude CHEVRIER , Expert-comptable / Professeur associé à l'Université de CERGY
Mme Odile FAUSSEMAGNE , Conseil en communication
M. Michel FREUND , Ingénieur informaticien
Mme Valérie ISABELLE , Responsable ventes société médicale
Mme Claire de GATELLIER , Membre d'associations familiales
Mme Françoise LUBEIGT , Ancienne Directrice des Services de la Protection de l'Enfance du Val-de-Marne
Mme Marie-Laurence NIVET-CARZON , Directrice Générale honoraire d'associations du secteur médico-social et sanitaire
M. Michel ROUX , Directeur régional de la banque FINAREF ABN-AMRO
M. David SENAT , Avocat général près la Cour d'Appel

MEMBRES D'HONNEUR

Présidents d'honneur :	M. Michel ROUX (1986) , Directeur régional de la banque FINAREF ABN-AMRO M. Robert LECLERCQ (1987-1990) , Ingénieur général honoraire des Ponts-et-Chaussées M. Claude CHEVRIER (2002-2013) , Expert-comptable / Professeur associé à l'Université de CERGY Mme Odile FAUSSEMAGNE (2013-2018) , Conseil en communication
-------------------------------	---

Comité d'honneur :	M. le Préfet de Paris M. le Préfet de Police M. le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris M. le Procureur Général près la Cour d'Appel de Paris M. le Président du Tribunal de Grande Instance de Paris M. le Procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Paris
---------------------------	---

Membre d'honneur du Conseil d'Administration :	Mme Elise VERON , Avocat honoraire à la Cour d'Appel de Paris
---	--

1 - RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

En ce milieu d'année 2020 marqué dans notre association, dans notre pays et dans le monde entier par les effets de la pandémie, il paraît quelque peu décalé de restituer nos activités de 2019. Mais nos statuts nous y obligent et nous ne saurions y déroger.

Comparativement à l'année en cours, celle qui a précédé peut aisément être regardée comme singulièrement normale.

Pourtant 2019 fut quelque peu extraordinaire car ce fut notamment l'occasion de fêter notre 60^{ème} anniversaire.

Il y a 60 ans, en effet, Pierre BRISSE, Président du Tribunal pour enfant de ce qui n'était pas encore le Tribunal de Grande Instance ni a fortiori le Tribunal Judiciaire de Paris, mais celui de la Seine, créait notre association. Elle avait pour fonction de participer au grand effort de rénovation législative et structurelle de l'assistance éducative qui contribuait aux changements substantiels qui accompagnaient les débuts de la V^{ème} République.

Le nom donné à l'association fut celui de Jean COTXET, prédécesseur de Pierre BRISSE dans ses fonctions. Ce magistrat prématurément décédé quelques mois plus tôt, était une figure de la justice des mineurs dont l'évolution fut marquée par la profondeur et la diversité de sa réflexion, elle-même nourrie par son expérience de Juge des enfants dans la période commencée par l'ordonnance de 1945.

En 2019, notre association a poursuivi son action en conformité avec les orientations de la précédente Assemblée Générale et les décisions du Conseil d'Administration.

C'est finalement fin mars 2019 que notre Directeur Général, Jean PINEAU, a quitté ses fonctions pour prendre sa retraite. Ce rapport est pour nous une nouvelle occasion de saluer sa carrière toute entière dédiée à la protection de l'enfance, son dynamisme et sa contribution au rayonnement de notre association qui a aujourd'hui le plaisir de le compter parmi ses membres.

Le 1^{er} avril a été marqué par la prise de fonctions de Lucas PAIRAUD à la tête de la Direction Générale. Les multiples sollicitations qui ont animé sa première année de fonction lui ont permis de mettre en œuvre ses facultés d'écoute et d'adaptation ainsi que sa capacité de décision et d'adaptation au changement.

Notre Conseil d'Administration a contribué de manière assidue et approfondie à la gouvernance de notre association et ses membres doivent en être chaleureusement remerciés.

L'association a confirmé en 2019 la délimitation de son territoire d'action à l'Ile-de-France en même temps que sa volonté de diversifier ses modes d'intervention afin de coller à la demande éducative. En effet cette dernière évolue pour tenir compte des décisions judiciaires et administratives et des modifications des structures nécessaires pour la bonne exécution desdites décisions. Dans ce contexte nous répondons à certains appels à projets et contribuons parfois, par la capacité de proposition que confère l'expérience, à l'évolution de certaines méthodes ou structures.

A Paris, l'année a été marquée plus spécialement par les inquiétudes liées à la pérennité du Lieu-Rencontre attaché au Service des Milieux Ouverts Parisiens. Ce service apporte, à la demande du Juge aux affaires familiales, son concours au bon

déroulement des droits de visite en contexte conflictuel. Il est considéré comme socialement utile mais se trouve comme beaucoup de ses homologues, en situation financière précaire. Le désengagement financier annoncé à terme par la Ville, a conduit à rechercher un concours de financements regroupant la CAF et la Cour d'appel de Paris. Une solution positive est en vue.

Le département de l'Essonne a permis à l'association de devenir propriétaire de l'établissement de Bièvres qui y poursuit harmonieusement son action en relation avec celui de Palaiseau.

2019 a aussi été marquée par la transformation partielle de notre organisation sur le territoire du Val-de-Marne. La disparition du Dispositif associatif d'Accueil d'Urgence a engendré un processus de transformation structurelle profond. Ainsi notre établissement du Perreux-sur-Marne devient une MECS spécifiquement dédiée à l'accueil des fratries, ce pour satisfaire un besoin spécifique repéré par le département. Par ailleurs, un service d'Accompagnement à l'OMicile avec Possibilité d'HÉbergement est mis en place à Nogent-sur-Marne sur le mode de l'expérience acquise par l'association avec son dispositif ADOPHÉ de la Seine-Saint-Denis.

En Seine-Saint-Denis, les structures de notre association ont obtenu l'attribution d'un projet PJJ de création d'un Service d'Investigation Educative.

Dans les Yvelines, nous avons pu créer en partenariat avec le département, une structure originale dédiée à l'optimisation des droits de visite des parents dont les enfants font l'objet d'un placement en foyer. Cette structure spécifique nous permet de capitaliser l'expérience acquise dans certains de nos établissements pour l'entretien ou le rétablissement des relations parents-enfants parfois mises à rude épreuve.

Pour le détail des activités de nos établissements et services, je vous renvoie aux documents établis à la diligence du Directeur Général et qui seront joints au présent rapport. C'est pour moi l'occasion de remercier les personnels de la Direction Générale pour l'assistance qu'ils prêtent aux travaux du Conseil d'Administration et de son Président.

Les difficultés éducatives vécues par les jeunes ont des constantes mais aussi des variables conjoncturelles liées aux évolutions de notre société. La protection de l'enfance est donc dans une constante réflexion à laquelle nous participons. Ainsi les modes de placement sont aujourd'hui fortement questionnés. Chez certains jeunes en danger qui nous sont confiés, nous sommes parfois en présence de brutales confrontations entre une apparente maturité précoce et une vive immaturité affective. Chez d'autres la nécessité d'un placement permanent est seule à permettre une approche globale des problématiques multiples pour l'approche desquelles la solution séquentielle peut trouver ses limites. A nous tous de chercher pour chacun la meilleure solution...

Ce rapport me permet d'exprimer à l'ensemble des salariés de notre association mes vifs remerciements pour le travail accompli. Les tâches attachées à tous les métiers exercés dans notre association ont vocation à concourir à la réussite des missions qui nous sont confiées. Elles ont l'avantage d'être fortes en valeurs et réclament en conséquence compétence et engagement.

A l'évidence 2020 en fera grand usage...

Le Président
Patrick BEAU

L'année 2019 a été une année de prise de conscience dans la société française des enjeux autour de la protection de l'enfance. Cela s'est traduit notamment par la création d'un secrétariat d'Etat à la protection de l'enfance et la nomination à sa tête d'Adrien TAQUET. L'association Jean Cotxet s'est mobilisée tout au long de l'année 2019 pour répondre aux nombreuses sollicitations des autorités publiques en faveur des jeunes à protéger, que ce soit en milieu ouvert, en accueil familial ou dans les foyers.

2 - L'ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES SUIVIS ET ACCUEILLIS

Jeunes suivis en AEMO / AEMO Intensive / AED / Lieu-Rencontre	1120
Jeunes suivis en Réparation Pénale	433
Jeunes suivis en accueil de jour (SAPPEJ, SAJE Sud-Est parisien et SAJE 92)	153
TOTAL JEUNES SUIVIS EN MILIEU OUVERT	1706
Jeunes accueillis en foyers	731
Jeunes accueillis en urgence - SAHP CROIX-NIVERT	999
Jeunes accueillis en accueil familial	442
Jeunes accueillis par ADOPHÉ (Accueil à Domicile avec Possibilité d'Hébergement)	78
TOTAL JEUNES ACCUEILLIS EN HEBERGEMENT	2250
TOTAL JEUNES SUIVIS ET ACCUEILLIS PAR L'ASSOCIATION	3956

Les problématiques rencontrées par les jeunes qui sont confiés à l'Association se complexifient et nécessitent de faire évoluer en permanence les accompagnements et les partenariats : troubles psychiques, addictions, conduites prostitutionnelles...

Ainsi, les jeunes confiés en hébergement, que ce soit au sein des foyers ou en accueil familial, ont de plus en plus souvent des troubles associés. Le milieu ouvert, avec l'élargissement des modalités de réponse, en particulier l'Accompagnement à Domicile avec Possibilité d'Hébergement (ADOPHÉ) permet de maintenir en famille des jeunes qui jusque là étaient placés.

Les établissements et services de l'Association ont donc poursuivi leurs efforts pour contribuer à faire grandir les jeunes, préparer leur autonomie tout en maintenant le lien familial.

3 - LES ACTIVITÉS

ACTIVITÉ ANNUELLE EN JOURNÉES OU ACTES								Réalisé / Budget 2019		
SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS	PRÉVISIONS 2019		RÉSULTATS 2019				PRÉVISIONS 2020		Qté	%
	journées	actes	journées	actes	régularisations années antérieures	journées	actes			
								journées		
FOYERS	149 927		150 449		-10		152 437			
Foyer Jean-Cotxet - Ourcq	4 280		4 336				4 292		56	1,31%
ETABLISSEMENT JENNER - FOYER	13 749		13 218		-16		13 955		-547	-3,98%
Etablissement Jenner - PHARE	6 321		6 394				7 675		73	1,15%
Foyer éducatif Amandiers-Belleville	7 400		7 627				7 400		227	3,07%

ACTIVITÉ ANNUELLE EN JOURNÉES OU ACTES								Réalisé / Budget 2019		
SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS	PRÉVISIONS 2019		RÉSULTATS 2019				PRÉVISIONS 2020		Qté	%
	journées	actes	journées	actes	régularisations années antérieures	journées	actes			
								journées		
Maison du Sacré-Cœur - Maison d'Enfants	23 600		23 762				24 340		162	0,69%
Maison du Sacré-Cœur - Espace Cortot	2 205		2 022				2 210		-183	-8,30%
Foyer éducatif de Neauphle-le-Château	13 360		13 044				13 397		-316	-2,37%
Foyer Odette Benedetti - Bièvres	7 890		7 934				7 890		44	0,56%
Foyer éducatif de Palaiseau	4 265		4 250				4 265		-15	-0,35%
Foyer de Garches	6 693		6 892				6 712		199	2,97%
Accueils de Seine-Saint-Denis	9 490		9 619		-3		9 516		126	1,33%
Foyer La Varenne/ St-Maur	14 840		15 237				14 880		397	2,68%
Villa Préaut – Villiers-sur-Marne	9 000		9 078				9 000		78	0,87%
Internat éducatif de Thiais	13 584		13 316		9		13 619		-259	-1,91%
Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	13 250		13 720				13 286		470	3,55%
SERVICES APPARTEMENTS	22 420		23 208		-2		22 428			
Foyer Ourcq - Appartements	2 920		3 057		-2		2 928		135	
Foyer Amandiers-Belleville Suite éducative	14 800		15 320				14 800		520	
Foyer Palaiseau - Appartements	4 700		4 831				4 700		131	
URGENCE	3 999		4 148		-25		3 310			
SAHP Croix Nivert	3 300		3 464				3 310		164	4,97%
DAU 94	699		684		-25				-40	-5,72%
ACCUEIL FAMILIAL	125 070		123 554		-41		127 188			
SAF 75	82 000		81 882		-41		84 000		-159	-0,19%
SAF 93	36 865		37 304		1		36 966		440	1,19%
SAF 93 URGENCE PETITE ENFANCE	6 205		4 368		-1		6 222		-1 838	-29,62%
MILIEU OUVERT	283 388		261 733		4288		294 142			
SAEMO 75	72 270		72 041		1165		72 468		936	1,30%
AED 75	75 338		65 015		689		75 030		-9 634	-12,79%
Lieu-Rencontre	14 600		13 803		91		14 640		-706	-4,84%
SAEMO 93	95 995		95 683		2145		96 258		1 833	1,91%
AEMO INTENSIVE	16 060		13 211		198		17 446		-2 651	-16,51%
Visites Médiatisées La Parent'aise	9 125		1 980				18 300		-7 145	-78,30%
ACCUEIL DE JOUR	30 360		29 860		-2		30 420			
SAJE 13-14	9 900		9 986				9 930		86	0,87%
SAJE 11-12	9 900		9 093		-2		9 930		-809	-8,17%
SAPPEJ	6 000		6 186				6 000		186	3,10%
SAJE 92	4 560		4 595				4 560		35	0,77%
AUTRES SERVICES	17 520	315	17 656	315			17 568	315		
Réparation pénale		315		315				315	0	0,00%
ADOPHÉ 93	17 520		17 656				17 568		136	0,78%
TOTAL	632 684	315	610 608	315	4 208		647 493	315		

L'activité a évolué comme suit en 2019 :

- les foyers ont réalisé 173 657 journées, en progression de 3,2% par rapport à 2018 ;
- les services d'urgence ont enregistré une nette baisse du nombre de journées à 4 148, compte tenu de la fermeture du Val-de-Marne (total de 11 748 journées en 2018) ;
- l'accueil familial a réalisé 123 554 journées, en progression de 2,8%, après plusieurs années de baisse ;
- le milieu ouvert a connu une baisse de - 5,1% à 261 733 journées, principalement liée à une diminution temporaire des demandes émanant de la ville de Paris en Aide Éducative à Domicile ;
- les services d'accueil de jour ont enregistré une hausse sensible de leur activité de + 33,7% à 29 860 journées, compte tenu de la montée en puissance des SAJE de Paris dans les 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements ;
- et les autres services : 17 656 journées pour ADOPHÉ 93 (+25,8% liée à une extension) et 315 actes pour la Réparation Pénale.

Le total de l'activité s'élève à 610 608 journées pour 2019, les hausses enregistrées par certains établissements absorbant les baisses, aboutissant à une faible diminution du total de - 0,3%.

DÉTAIL DE L'ACTIVITÉ RÉALISÉE PAR DÉPARTEMENT



4 - LES RESSOURCES HUMAINES

Les femmes et les hommes salariés de l'Association demeurent la principale richesse de l'association Jean Cotxet. Pour bien accomplir sa mission d'accompagnement des jeunes, leur rôle et leur engagement sont essentiels. Ils l'ont à nouveau démontré en 2019, avec une capacité constante à prendre en compte les mutations en cours de la société.

Les grands équilibres des ressources humaines ont perduré en 2019, à savoir :

- un nombre de salariés stable d'une année sur l'autre : 1 016 salariés au 31/12/2019 (pour 1 009 au 31/12/2018), correspondant à 940 équivalents temps plein ;
- une pyramide des âges très différenciée en fonction des métiers : des éducateurs jeunes et des assistants familiaux seniors ;
- un turn-over assez élevé, caractéristique de la région Ile-de-France, avec 202 salariés arrivés en cours d'année 2019 sur les 1 016 présents au 31/12/2019.

Des statistiques détaillées figurent en page 23 du présent rapport.

L'un des principaux enjeux auquel est confronté l'Association porte sur le recrutement et la fidélisation des équipes. En effet, le nombre de postes vacants s'établit à 70 à fin 2019, ce nombre élevé englobant 30 postes sur les services en création (Service d'Investigation Éducative 93 et ADOPHÉ 94). Un groupe de travail a été constitué pour proposer des actions concrètes à ce sujet en 2020.

L'effort de formation s'est poursuivi en 2019, autour des axes prioritaires communs à toute l'Association, en particulier la prévention de la violence. Le nombre de salariés formés en 2019 s'établit à 404 (Cf. page 26 du présent rapport).

Enfin, l'année 2019 s'est conclue par la mise en œuvre des nouvelles dispositions en matière de représentation du personnel. Après un vote électronique, 16 titulaires et 15 suppléants ont été élus au Comité Social et Économique. À l'issue de ce vote, 3 syndicats sont représentatifs au sein de l'Association : FO, la CGT et la CFTC.

FINANCEMENT DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

ACTIVITÉ PAR DÉPARTEMENT (CD)	2018 en euros	2019 en euros	2018 en %	2019 en %
PARIS	22 073 265 €	23 823 782 €	37,02%	39,65%
SEINE ET MARNE	487 001 €	206 201 €	0,82%	0,34%
YVELINES	2 408 802 €	2 079 137 €	4,04%	3,46%
ESSONNE	3 368 718 €	3 414 533 €	5,65%	5,68%
HAUTS-DE-SEINE	4 145 531 €	3 952 176 €	6,95%	6,58%
SEINE-SAINT-DENIS	15 854 216 €	16 713 303 €	26,59%	27,81%
VAL-DE-MARNE	7 292 400 €	5 919 247 €	12,23%	9,85%
VAL D'OISE	2 833 095 €	3 092 701 €	4,75%	5,15%
Autres Départements	807 393 €	543 441 €	1,35%	0,90%
TOTAL	59 270 420 €	59 744 521 €	99,40%	99,42%
JUSTICE (PJJ)	2018 en euros	2019 en euros	2018 en %	2019 en %
Réparation Pénale	331 223 €	325 326 €	0,56%	0,54%
Jeunes Majeurs et Ord. 45	28 695 €	21 967 €	0,05%	0,04%
TOTAL	359 918 €	347 293 €	0,60%	0,58%
TOTAL GÉNÉRAL	59 630 338 €	60 091 814 €	100%	100%

5 - LES FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2019

L'année 2019 a été rythmée par les faits saillants suivants :

- la fermeture du Dispositif d'accueil d'urgence du Val-de-Marne par transformation des activités vers :
 - un service d'accompagnement à domicile avec possibilité d'hébergement (ADOPHÉ 94) pour 60 jeunes à Nogent-sur-Marne,
 - une maison d'enfants à caractère social pour 22 enfants issus de fratries au Perreux-sur-Marne ;
- l'ouverture du service La Parent'aise à Plaisir (78), un espace de visites médiatisées au profit des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance des Yvelines. Ce service a été inauguré en décembre, en présence des représentants du Département ;
- l'autorisation obtenue de la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour la création d'un Service d'investigation éducative (SIE) en Seine-Saint-Denis, suite à un appel à projet ;
- l'élaboration puis la mise en œuvre d'un plan de retour à l'équilibre financier pour le Service d'Accueil Familial de Paris ;
- la fête pour le sixième anniversaire de l'Association en novembre à l'Hôtel de Ville de Paris, en présence de Dominique VERSINI, Adjointe à la Maire de Paris en charge des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance ;
- les échanges avec la mission parlementaire sur la protection de l'enfance lors de sa venue en Seine-Saint-Denis ;
- l'obtention de l'agrément d'intermédiation locative auprès de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement pour le territoire de Paris afin de faciliter l'accès au logement des jeunes majeurs ;

- l'Association s'est vue remettre la médaille de la ville de Paris ;
- les grèves de fin d'année, très suivies dans les transports franciliens, ont fortement perturbé la vie des établissements. La poursuite des activités a été rendue possible par l'engagement d'une large majorité des professionnels.

6 - VIE DE L'ASSOCIATION

L'Association a eu l'occasion en 2019 de fêter le départ en retraite de plusieurs de ses dirigeants : Jean PINEAU, Directeur Général, Monique PACOT, Directrice de la Villa Préaut et Alain DURAND, Directeur du Dispositif d'accompagnements éducatifs de Seine-Saint-Denis (DAE 93). Ce rapport d'activité est l'occasion de les remercier pour ce qu'ils ont apporté à l'Association et leur engagement auprès des jeunes.

Dans ce contexte, de nouveaux directeurs ont pris leurs fonctions en 2019 : Camille DEGAND au DAE 93, Jean-Marc CAMPIUTTI à la Villa Préaut (94), Chrystelle FAILDE à Bièvres / Palaiseau (91) et Daniel DUMANOIR pour ADOPHÉ 94 et la MECS fratries du Perreux-sur-Marne.

CONCLUSION

La belle fête du soixantième anniversaire à l'Hôtel de ville de Paris a été l'occasion de revenir sur l'engagement sans faille de l'Association Jean Cotbet et de ses équipes auprès des jeunes qui lui sont confiés. Les témoignages des anciens ayant, à un moment de leur vie, vécu au sein des établissements de l'Association, ont été particulièrement riches : chaque instant, chaque petite attention comptent dans la construction de l'enfant vers sa vie d'adulte.

Que l'ensemble des équipes d'hier et d'aujourd'hui en soient remerciées. Ce rapport d'activité offre l'occasion de souligner le travail méconnu et remarquable réalisé par les assistants familiaux.

L'année 2020 sera consacrée à l'aboutissement de projets, pour certains déjà engagés en 2019 :

- engagement de l'Association dans la réécriture du projet associatif ;
- poursuite des travaux engagés pour la réécriture de la majorité des projets d'établissements et de services ;
- ouverture concrète des établissements pour lesquels l'Association a été autorisée en 2019, à savoir : ADOPHÉ 94, SIE 93 et la MECS Fratries du Perreux-sur-Marne ;
- pérennisation du Lieu-rencontre par diversification des financements et développement de son activité, autour de la mise en œuvre en complément de Mesure d'Accompagnement Protégé ;
- poursuite des négociations en vue d'obtenir l'ensemble des autorisations nécessaires à la reconstruction du Service d'Accueil et d'Hébergement Provisoire de la Croix-Nivert à Paris ;
- engagement concret dans le projet recrutement-fidélisation ;
- renforcement du dialogue social avec les nouveaux élus du Comité Social et Économique ;
- réalisation d'un nouveau site internet, dont l'objectif est de contribuer à moderniser l'image de l'Association.

A l'heure d'écrire ces lignes, en pleine crise sanitaire liée à l'épidémie de COVID-19, 2019 semble déjà loin.

Lucas PAIRAUD,
Directeur Général

INTERVENTIONS ET SERVICES

Le champ d'intervention de l'Association Jean Cotxet est situé en Ile-de-France. Ses secteurs d'activité sont les suivants :

LES FOYERS

Les foyers éducatifs accueillent en internat des jeunes (enfants, adolescents, jeunes majeurs) confiés par les Juges pour Enfants ou par l'Aide Sociale à l'Enfance, le plus souvent pour les protéger d'un contexte familial physiquement ou moralement dangereux. **L'association gère 13 établissements.**

LES FOYERS D'URGENCE

Accueil en situation de crise d'adolescents confiés par le Parquet, les Tribunaux ou l'Aide Sociale à l'Enfance, pour une observation, un bilan et une orientation. **2 établissements exercent cette activité à l'association.**

LES SERVICES D'ACCUEIL FAMILIAL

Les Services d'accueil familial prennent en charge, sur le mode spécifique d'hébergement en accueil familial, des enfants, adolescents et jeunes adultes confiés pour leur protection par décision des Juges pour Enfants et des services départementaux de l'Aide Sociale à l'Enfance. Les jeunes vivent au domicile des assistants familiaux qui, avec les membres de leur famille, constituent la famille d'accueil et qui leur assurent un accueil permanent continu. Les assistants familiaux font partie des équipes pluriprofessionnelles chargées de l'accompagnement global des jeunes, de la construction et de l'évaluation des projets individualisés et du soutien des relations de chaque mineur confié avec sa propre famille. **2 services d'accueil familial existent à l'association, dont 1 gérant une équipe Urgence Petite Enfance.**

LES SERVICES DE MILIEU OUVERT

Mandatée par des services administratifs ou par le Juge pour Enfants, l'association apporte un soutien matériel, éducatif ou psychologique à des mineurs et à leurs familles, confrontés à des difficultés personnelles et sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre. **Cette action est assurée par 6 services.**

LES SERVICES D'ACCUEIL DE JOUR

Ces services accueillent des jeunes confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance, à la limite de la rupture scolaire, familiale et sociale, sur le temps scolaire et périscolaire, permettant de les maintenir dans le circuit scolaire et dans leur cadre de vie familial, tout en soutenant la relation parent / enfant. Valorisation des capacités individuelles et réamorçage des apprentissages s'articulent sur des temps individuels et collectifs, en liaison pour le SAPPEJ avec l'Education Nationale et le secteur de la Pédopsychiatrie. **L'association gère 3 services d'accueil de jour.**

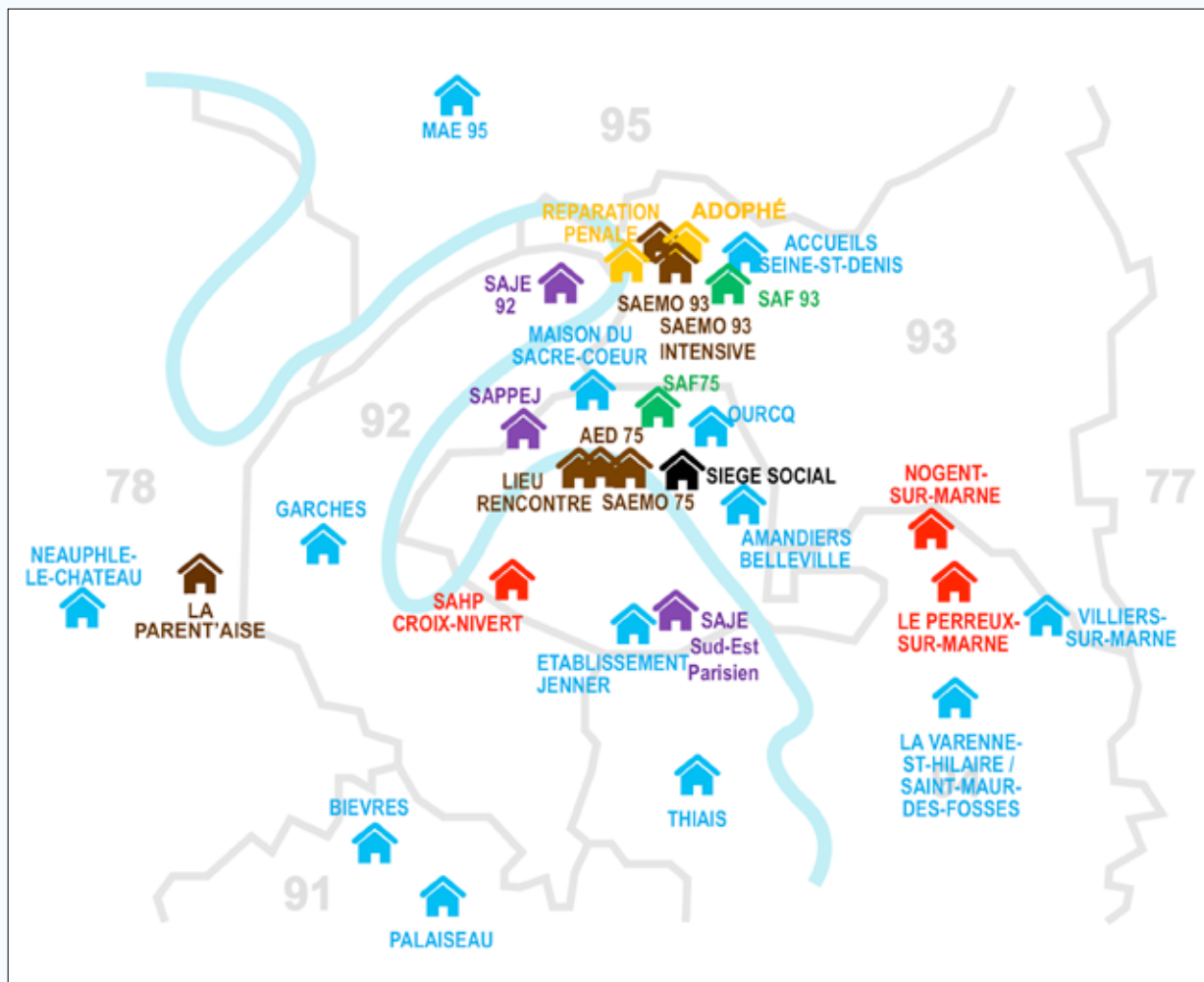
AUTRES SERVICES

Concernant la **Réparation Pénale**, il s'agit de mesures confiées par le Parquet ou les Juges pour Enfants suite à des infractions commises par des jeunes, mesures leur permettant de prendre conscience de la gravité des actes commis, amenant les jeunes à «réparer» et évitant la récidive.

Le service **ADOPHÉ** permet la mise en œuvre de mesures de maintien du jeune à domicile, avec la possibilité d'un repli en foyer en cas de crise au domicile. Il développe un projet visant la mise en œuvre d'actions spécifiques pour les parents, afin de les soutenir dans leur fonction et des actions spécifiques pour les jeunes.

La répartition géographique des établissements et services est la suivante :

- l'UAF - **Unité d'Accueil familial**, qui réunit les 2 Services d'Accueil Familial de Paris et de Saint-Denis (SAF);
- le SMOP - **Service des Milieux Ouverts Parisiens**, qui regroupe les activités d'Action Educative à Domicile (AED), d'Action Educative en Milieu Ouvert (AEMO), le service du Lieu-Rencontre et le Service d'Activités Psycho-Pédagogiques et Educatives de Jour (SAPPEJ);
- le DAE 93 - **Dispositif d'Accompagnements Educatifs de Seine-Saint-Denis**, qui rassemble les Accueils de Seine-Saint-Denis, le SAEMO 93 (Service d'Action Educative en Milieu Ouvert), le service d'AEMO INTENSIVE, le service de Réparation Pénale et ADOPHÉ (Accompagnement à Domicile avec Possibilité d'Hébergement).



**LES FOYERS • LES FOYERS D'URGENCE • LES SERVICES D'ACCUEIL FAMILIAL •
LES SERVICES DE MILIEU OUVERT • LES SERVICES D'ACCUEIL DE JOUR • AUTRES
SERVICES**

rapport d'activité consolidé



2

1 - LES SECTEURS D'ACTIVITÉ

Les établissements et services de l'association sont regroupés selon les 6 secteurs d'activité suivants :

FOYERS :

Foyer JEAN-COTXET - Ourcq
Établissement Jenner
Foyer éducatif Amandiers-Belleville
Maison du Sacré-Cœur
Foyer éducatif de Neauphle-le-Château
Foyer Odette Benedetti - Bièvres
Foyer éducatif de Palaiseau
Foyer de Garches
Accueils de Seine-Saint-Denis
Foyer La Varenne-Saint-Hilaire / Saint-Maur-des-Fossés
Villa Préaut – Villiers-sur-Marne
Internat éducatif de Thiais
Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise

URGENCE :

SAHP Croix-Nivert
DAU 94 (jusqu'au 05/02/2019 - non consolidé)

ACCUEIL FAMILIAL :

Service d'Accueil Familial de Paris
Service d'Accueil Familial de Saint-Denis

MILIEU OUVERT :

SAEMO 75
AED 75
Lieu-Rencontre
SAEMO 93
SAEMO Intensive
La Parent'aise (ouverture le 02/09/2019 - non consolidée)

ACCUEIL DE JOUR :

SAJE Sud-Est Parisien
SAPPEJ
SAJE 92

AUTRES SERVICES :

Réparation Pénale - non consolidée
ADOPHÉ - non consolidé

2 - LE FLUX ET LE PROFIL DES JEUNES

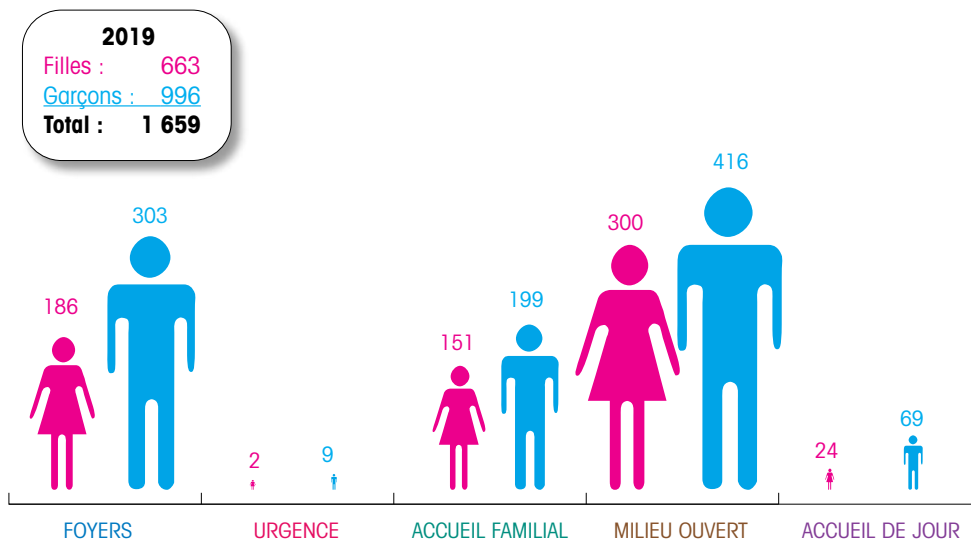
Le terme « présents » signifie « les présents au 31/12/19 ».

A. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

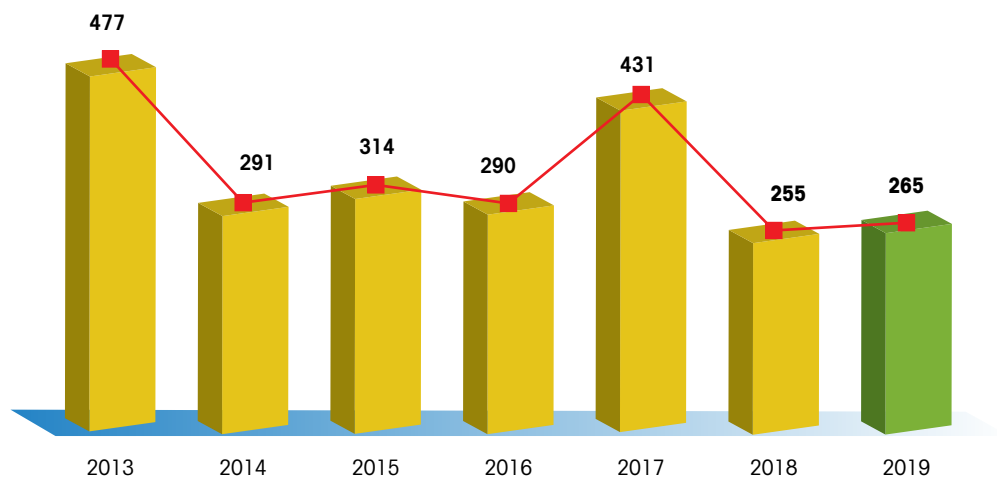
PRÉSENTS / SORTANTS

	Foyers	Urgence	Accueil Familial	Milieu Ouvert	Accueil de jour	TOTAL
PRÉSENTS 2019	489	11	350	716	93	1 659
SORTANTS 2019	210	977	73	419	49	1 728
PRÉSENTS 2018	459	34	331	724	100	1 648
SORTANTS 2018	216	859	83	499	34	1 691
PRÉSENTS 2017	459	35	332	813	59	1 698
SORTANTS 2017	237	800	69	420	42	1 568

RÉPARTITION PAR SEXE DES ENFANTS ACCUEILLIS EN 2019



JEUNES SUIVIS EN RÉPARATION PÉNALE



JEUNES SUIVIS PAR ADOPHÉ 93

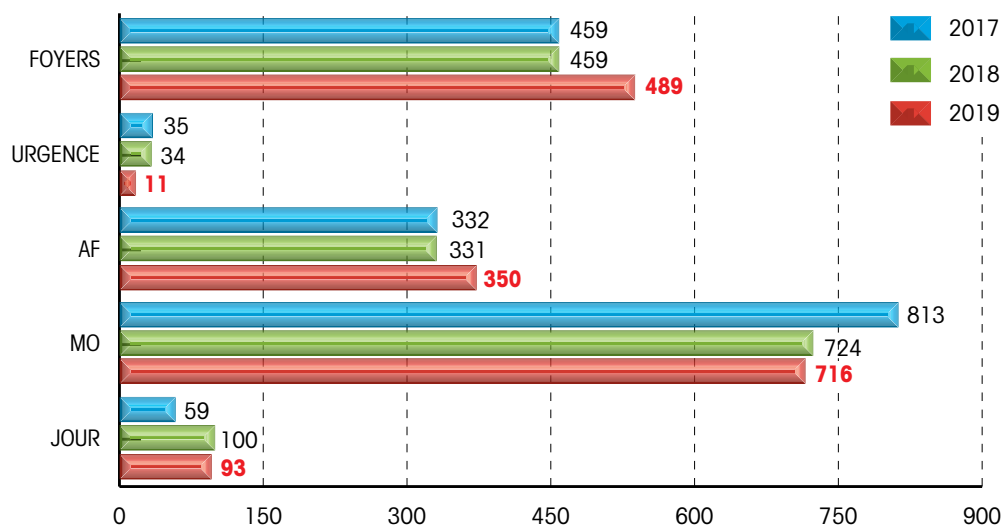
Années	Nombre de jeunes
2017	39
2018	49
2019	34

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA)

Au 31/12/19, 106 jeunes Mineurs Non Accompagnés (hors SAHP Croix-Nivert) étaient accueillis dans l'ensemble de nos établissements et services.

B. LES JEUNES PRÉSENTS (AU 31/12/19)

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



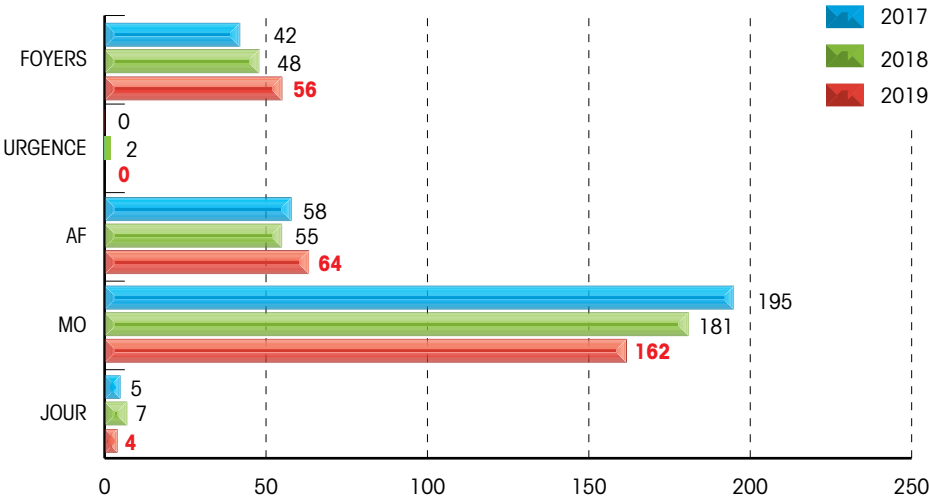
ÂGE DES ENFANTS ACCUEILLIS EN 2019

TRANCHES D'ÂGE	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	TOTAL
< 3 ans	2	0	25	37	0	64
> 3 ans et < 6 ans	1	0	53	89	3	146
> 6 ans et < 10 ans	46	0	80	187	33	346
> 10 ans et < 13 ans	77	0	76	154	26	333
> 13 ans et < 16 ans	89	5	67	153	22	336
> 16 ans et < 18 ans	141	6	30	81	9	267
> 18 ans	133	0	19	15	0	167
TOTAL	489	11	350	716	93	1 659

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE - PRÉSENTS EN 2019

	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	TOTAL
75	198	10	119	401	79	807
77	0	0	2	2	0	4
78	32	0	2	1	0	35
91	49	0	6	4	0	59
92	23	0	39	0	14	76
93	92	0	134	294	0	520
94	57	0	35	1	0	93
95	37	0	6	6	0	49
Autres dépts	1	1	7	7	0	16
TOTAL	489	11	350	716	93	1 659

FRATRIES PRISES EN CHARGE



CADRE DE LA PRISE EN CHARGE EN HÉBERGEMENT - PRÉSENTS EN 2019

	Foyers	Urgence	Accueil familial	TOTAL
"Article 375 Code civil - Décision judiciaire"	105	0	4	109
"Article 375 Code civil - Placement ASE"	255	6	310	571
Art. L222-1 et L222-2 CASF - Aide à domicile	21	0	5	26
Article 222-4 al 4 CASF - Aide à domicile Jeune majeur	46	0	11	57
Art. 390 Code civil - Tutelle	11	0	3	14
Art. 377 Code civil - Délégation Autorité Parentale	0	0	8	8
Art. 350 Code civil - Pupille / Abandon	1	0	9	10
Ordonnance de 45*	0	0	0	0
Autres (art. 223-2 acc 72h; 222-5 adm majeur)	50	5	0	55
TOTAL	489	11	350	850

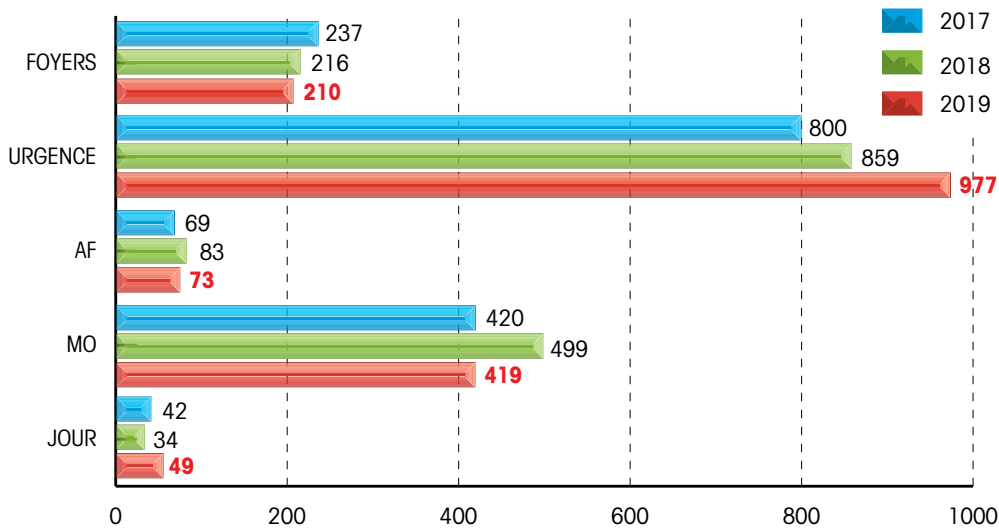
* (abrogée par ordonnance n°2019-950 du 11/09/19 - remplacée par le Code de la justice pénale des mineurs à compter du 01/10/20)

CADRE DE LA PRISE EN CHARGE EN MILIEU OUVERT ET ACCUEIL DE JOUR - PRÉSENTS EN 2019

	MILIEU OUVERT						ACCUEIL DE JOUR			TOTAL
ORDONNANCE DE 45										0
AEMO	187		255							442
AEMO Intensive						50				50
AED	179		10							189
Article 375 Code civil - décision judiciaire							12	3		15
Article 375 Code civil - placement ASE							16			16
Droit de visite	35									35
Article 222-3 CASF							48	14		62
	SAEMO 75	AED 75	LIEU RENCONTRE	SAEMO 93	AED 93	AEMO INTENSIVE	SAJE PARISIEN	SAPPEJ	SAJE 92	
TOTAL	187	179	35	255	10	50	60	19	14	809

C. LES JEUNES SORTANTS

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



ÂGE DES ENFANTS - SORTANTS EN 2019

TRANCHES D'ÂGE	Foyers	Urgence	Accueil familial	Milieu ouvert	Accueil de jour	TOTAL
< 3 ans	0	0	25	11	0	36
> 3 ans et < 6 ans	2	0	10	47	1	60
> 6 ans et < 10 ans	11	0	3	85	11	110
> 10 ans et < 13 ans	18	16	7	76	19	136
> 13 ans et < 16 ans	46	529	9	97	11	692
> 16 ans et < 18 ans	47	432	6	62	7	554
> 18 ans	86	0	13	41	0	140
TOTAL	210	977	73	419	49	1 728

MOTIFS D'ARRÊT DE LA PRISE EN CHARGE EN 2019

	Foyers	Accueil familial	Milieu ouvert*	Accueil de jour	TOTAL*
Adoption	0	2	0	0	2
Fugue sans retour	3	3	0	0	6
Hospitalisation	1	0	1	0	2
Prison	0	0	0	1	1
Décès	0	0	1	0	1
Arrêt à l'initiative de l'ASE	60	26	25	1	112
Arrêt à l'initiative du magistrat	47	20	141	0	208
Arrêt à l'initiative de l'usager (Jeune Majeur)	24	8	41	0	73
Arrêt à l'initiative de la famille	15	3	40	2	60
Arrêt à l'initiative de l'établissement	30	1	115	2	148
Autres (réorientation, CJM...)	30	10	16	43	99
TOTAL	210	73	380	49	712
<i>DONT JEUNES MAJEURS</i>	<i>86</i>	<i>13</i>	<i>41</i>	<i>0</i>	<i>140</i>

* Hors Lieu-Rencontre

ORIENTATION SOCIALE - SORTANTS EN 2019

	Foyers	Accueil familial	Milieu ouvert*	TOTAL*
Retour famille	76	32	296	404
Autonomie	21	9	7	37
Vers placement	62	26	39	127
AEMO/AED/acc modulable	5	0	17	22
Maternité/foyer maternel	1	1	1	3
Hospitalisation	2	0	1	3
Inconnue	8	1	4	13
Autres	35	4	15	54
TOTAL	210	73	380	663
<i>DONT JEUNES MAJEURS</i>	<i>86</i>	<i>13</i>	<i>41</i>	<i>140</i>

* Hors Lieu-Rencontre

ORIENTATION EMPLOI-SCOLARITE - SORTANTS EN 2019

	Foyers	Accueil familial	Milieu ouvert*	TOTAL*
Emploi	25	2	0	27
Recherche d'emploi	6	3	0	9
Poursuite d'études	138	42	230	410
Inconnus/Autres	41	26	31	98
TOTAL	210	73	261	544
<i>DONT JEUNES MAJEURS</i>	<i>86</i>	<i>13</i>	<i>37</i>	<i>136</i>

* Hors Lieu-Rencontre et AED 75

DURÉE MOYENNE DES SÉJOURS - SORTANTS EN 2019

	Foyers		Accueil familial		Milieu ouvert		Accueil de jour	
	2019	Moy.*	2019	Moy.*	2019	Moy.*	2019	Moy.*
En mois	24	26	71	72	17	17	16	16
Séjour le plus long (en mois)	174	131	227	215	194	146	31	29

* moyenne années 2016, 2017 et 2018

3 - LE PERSONNEL

a) Salariés

Au 31 décembre 2019, l'association employait 1 016 salariés pour 60 métiers différents, répartis en 6 catégories : encadrement (80), personnel administratif (91), personnel éducatif (466), services généraux (113), médical et paramédical (64) et assistants familiaux (202).

	EFFECTIF TOTAL au 31/12/2019	FEMMES		HOMMES	
		Effectif	%	Effectif	%
Encadrement	80	42	53%	38	47%
Personnel administratif	91	76	84%	15	16%
Personnel éducatif	466	276	59%	190	41%
Services généraux	113	83	73%	30	27%
Médical / paramédical	64	53	83%	11	17%
Assistants familiaux	202	191	95%	11	5%
TOTAL	1016	721	71%	295	29%

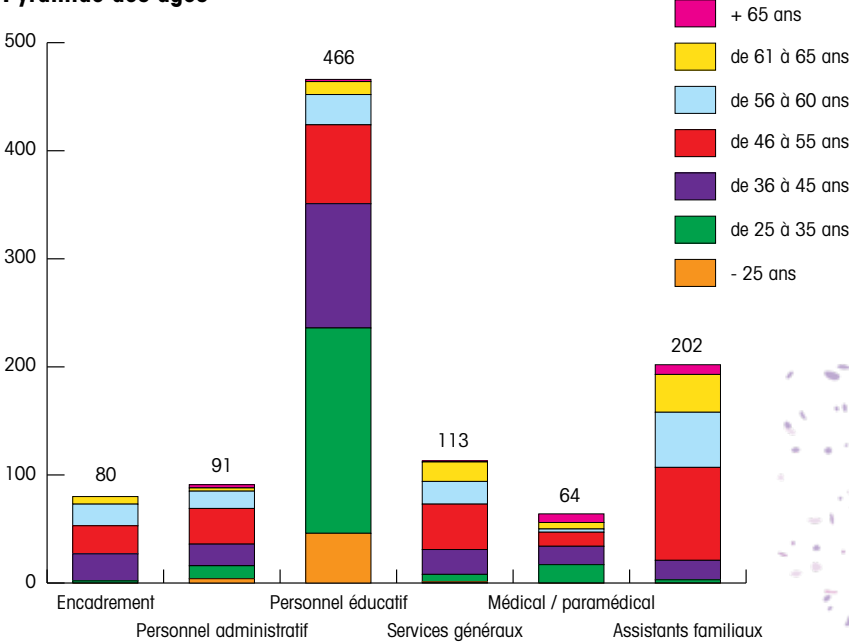
Le personnel de l'association est composé à 71% de femmes, notamment en raison du nombre conséquent d'assistantes familiales. L'encadrement – à savoir directeurs, directeurs adjoints et chefs de service – comprend 53% de femmes. Il est à noter que la répartition Hommes / Femmes du personnel éducatif est seulement de 41% d'hommes contre 59% de femmes.

RÉPARTITION HOMMES / FEMMES DES EMPLOIS ÉDUCATIFS

2017		2018		2019	
H	F	H	F	H	F
37%	63%	39%	61%	41%	59%

En 1994, le taux de féminisation des emplois éducatifs était de 64%. En 2006, il était monté jusqu'à 76%. Depuis 2007, la courbe s'est inversée. La présence des hommes chez les travailleurs sociaux reste relativement stable depuis lors, avoisinant les 40%.

Pyramide des âges



Ages	-25 ans	25-35 ans	36-45 ans	46-55 ans	56-60 ans	61-65 ans	+ 65 ans	Total
TOTAL	51	231	218	273	139	81	23	1016

Le nombre de salariés de plus de 55 ans représente près de 24 % de l’effectif : pour anticiper cette situation, une Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences est mise en place. La catégorie professionnelle la plus concernée est celle des assistants familiaux (95 sur 202 soit 47%). Cependant, comme depuis de nombreuses années, le personnel de moins de 35 ans est important : près de 28% (dont une large majorité – près de 84 % – en personnel éducatif).

L’ancienneté des personnels à l’association est un élément auquel nous attachons de l’importance car il permet de mesurer nos capacités de fidélisation et l’équilibre nécessaire entre les anciens, porteurs et garants de la culture d’entreprise, et les nouveaux, qui apportent des capacités d’évolution.

ANCIENNETÉ	- 1 an	1 à 5 ans	6 à 9 ans	10 à 20 ans	21 à 30 ans	+ 30 ans
Encadrement	9	26	9	22	10	4
Personnel administratif	17	23	12	21	12	6
Personnel éducatif	129	180	55	83	15	4
Services généraux	20	29	17	30	13	4
Médical / paramédical	9	25	11	15	3	1
Assistants familiaux	18	46	39	76	21	2
TOTAL	202	329	143	247	74	21

L'absentéisme est un indicateur qui révèle le bon fonctionnement d'un établissement. Nous présentons ici les chiffres globaux de l'association.

Les jours d'absence (tous motifs confondus) augmentent de 1 844 jours par rapport à 2018, se caractérisant notamment par :

- une augmentation du nombre de journées pour maladie par rapport à 2018 : + 1 160 (nombre supérieur à 10 000 depuis 2014) ;
- une augmentation toujours plus importante des absences pour accident du travail : +736 jours par rapport à 2018 ;
- un nombre de journées pour maladie enfants stabilisé depuis 3 ans ;
- les **congés maternité**, en très forte baisse depuis plusieurs années, avaient doublé en 2018 et demeurent à un niveau élevé en 2019 ;
- après avoir été en augmentation d'année en année, jusqu'à atteindre 139 jours en 2018, les absences pour **congé paternité** représentent en 2019, 108 jours.

ABSENTEISME (en jours)	2017	2018	2019
Congés maladie	12 765	12 039	13 199
Congés maladie enfants	312	285	305
Congés longue maladie	5 147	6 821	7 050
Congés accident du travail	4 049	4 820	5 556
Maternité	1 678	3 453	3 183
Paternité	99	139	108
TOTAL	24 050	27 557	29 401

b) Contrats en alternance

Depuis 2012, l'association accueille en moyenne une trentaine de contrats d'apprentissage au sein de l'association. En 2019, 37 ont été reçus, dont 36 sont des travailleurs sociaux et 1 est en filière administrative. Cet engagement met l'association à la 1^{ère} place en Ile-de-France pour l'accueil des apprentis du secteur.

En 2019, 6 apprentis ont présenté et obtenu leur diplôme. En 2020, ils seront 11 à passer leur examen.

Cette année, 2 contrats de professionnalisation ont également été accueillis (BTS Comptabilité et Diplôme d'Etat Educateur Spécialisé).

Une réunion annuelle est organisée pour regrouper les apprentis et les contrats de professionnalisation reçus dans l'ensemble des structures.

Depuis des années, l'engagement pour les formations du secteur est au centre des préoccupations de l'association. La participation au Master Enfance et Famille à l'Université Paris Nanterre et depuis juin 2015, aux Conseils d'Administration de l'IRTS PARMENTIER et de l'UNAFORIS, en témoignent. Ces décisions confirment la volonté de prendre part dans la formation des acteurs du secteur.

c/ Stagiaires

L'association a poursuivi sa politique d'accueil en accueillant, au cours de l'année 2019, 37 stagiaires originaires d'une vingtaine de centres de formation. L'association souhaite être actrice de la formation, pour transmettre ses savoir-faire et savoir-être afin que les futurs professionnels disposent des compétences nécessaires pour accompagner au mieux les jeunes.

Les réunions de stagiaires sont toujours riches et intéressantes pour les participants. Elles sont l'occasion de présenter aux stagiaires l'association dans son ensemble et de leur proposer un lieu d'échange et de réflexion sur leurs futurs métiers. Un des bénéfices du travail en commun avec les écoles est la présence de formateurs d'école à ces réunions.

EDUCATEUR SPECIALISE	MONITEUR-EDUCATEUR	EDUCATEUR JEUNES ENFANTS	PSYCHOLOGUE	AUTRES*	TOTAL
18	12	2	1	4	37

*CAFDES, CAFERUIS, ADMINISTRATIF...

4 - LA FORMATION CONTINUE DES SALARIÉS

En droite ligne des mesures de la réforme de la formation continue avec la loi « Avenir Professionnel » du 5 septembre 2018, l'association poursuit sa politique de développement des compétences. Elle met l'accent sur l'adaptation des compétences, liée à l'évolution des publics accueillis, aux évolutions des métiers du secteur ainsi que celles en lien avec les réalités socio-économiques. Elle assure un soutien à la professionnalisation de ses salariés et veille au maintien de leur employabilité aussi bien qu'à la sécurisation de leur parcours professionnel.

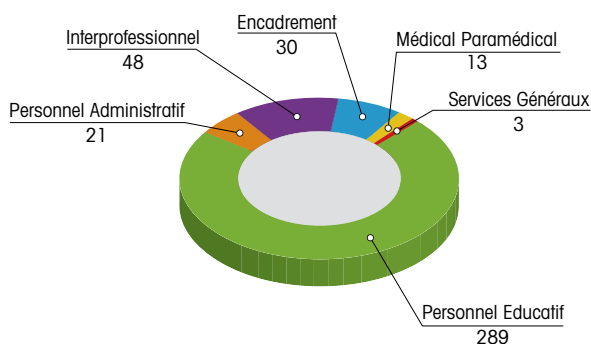
Sous l'impulsion des orientations de la formation définies par la Direction Générale, déclinées par chaque établissement et service en fonction de la spécificité de leur activité, l'élaboration des « Plans de Développement des Compétences » de l'année 2019 a également été alimentée par la collecte des souhaits émanant des salariés.

Dans un esprit de transparence, nous nous efforçons d'appuyer notre démarche sur la base du dialogue social et de la concertation tout au long de l'année.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DE FORMATION

- Promouvoir la transmission
- Prévenir et lutter contre la violence institutionnelle
- Maîtriser les enjeux de l'entretien professionnel
- Renforcer notre expertise et nos savoir-faire
- Favoriser le recours aux parcours de professionnalisation

Nombre de salariés formés - 404 salariés



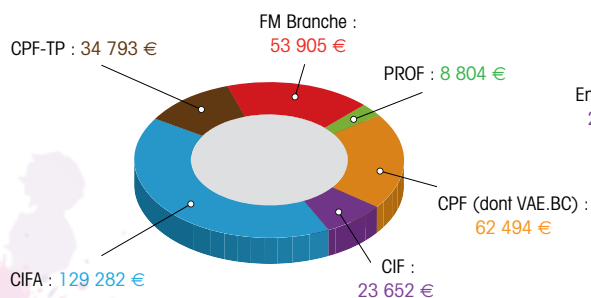
Sur le plan financier, la participation au développement de la formation professionnelle continue de l'association, calculée sur la base de 2 % de la masse salariale brute de l'année 2019, s'élève à **592 471 €** et se décompose de la manière suivante :

CONTRIBUTION FORMATION - année 2019	
Contribution Légale	286 632 €
Obligation Conventionnelle Mutualisée	100 321 €
Obligation d'Investissement Formation	186 311 €
Contribution 1% CDD	19 207 €
CONTRIBUTION TOTALE :	592 471 €

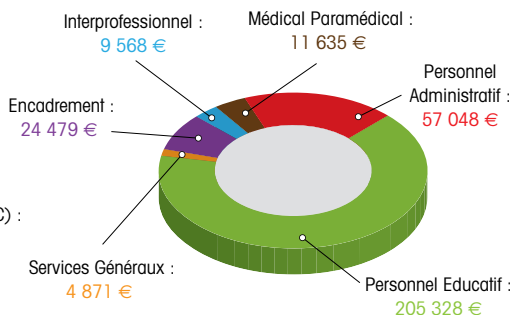
Nous assistons, cette année, à une légère diminution du nombre de formations réalisées avec la cessation d'activité du Dispositif d'Accueil d'Urgence : **84 actions réalisées** contre 87 en 2018, sur un total de **134 demandes instruites**.

Ainsi, l'exercice 2019 a été marqué par un fléchissement de la dépense formation : le coût des formations réalisées s'élève à **312 930 €** contre 318 426 € l'année précédente. Cette dépense formation inclut **89 039 €** de salaires et charges.

Dépense par dispositif



Dépense par catégorie socioprofessionnelle



CPF : Compte Personnel de Formation - **CPF TP** : CPF Transition Professionnelle - **CIFA** : Compte Investissement Formation Adhérent
PROF : Professionnalisation - **FMB** : Fonds Mutualisé de Branche - **VAE** : Valorisation des Acquis de l'Expérience - **BC** : Bilan de Compétences
CIF : Congé Individuel de Formation

Les formations réalisées ont concerné **404 participants** pour un total de **9 397 heures**.

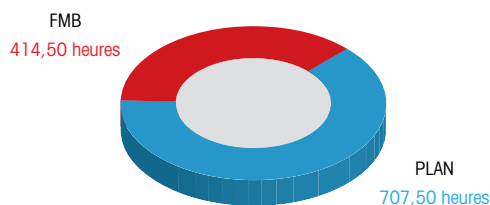
Naturellement c'est le personnel éducatif qui arrive en haut du podium des salariés formés avec **289 stagiaires** ayant réalisé **6 070 heures** de formation pour un **coût de 205 328€**. Au sein de cette catégorie de personnel, **82 assistants familiaux** ont bénéficié de **196 heures** de formation (budget 23 973€) dans l'objectif de se perfectionner sur leurs pratiques professionnelles à travers 6 thématiques principales :

- les risques liés au travail à domicile pour les enfants et les assistants familiaux,
- les visites médiatisées,
- l'accueil en urgence de jeunes enfants (0/5 ans),
- comprendre et accompagner les besoins de l'enfant,
- journées d'études ANPF « La sortie du dispositif de placement familial à la majorité »,
- journées d'études ANPF « Parle à mon corps, ma tête est malade. Corps accordés, corps désaccordés ou la nécessaire rencontre des corps en placement familial ».

FORMATIONS COLLECTIVES

Le nombre de formations collectives réalisé est identique à l'année précédente, soit **29 stages collectifs**. En revanche, ces actions collectives ont rassemblé moins de participants, soit **350 salariés** contre 530 en 2018 pour un coût d'un montant de **122 459€** (125 916€ en 2018) et une durée totale de **1 122 heures** (928 heures en 2018).

Heures de formations collectives - 1 122h



FMB

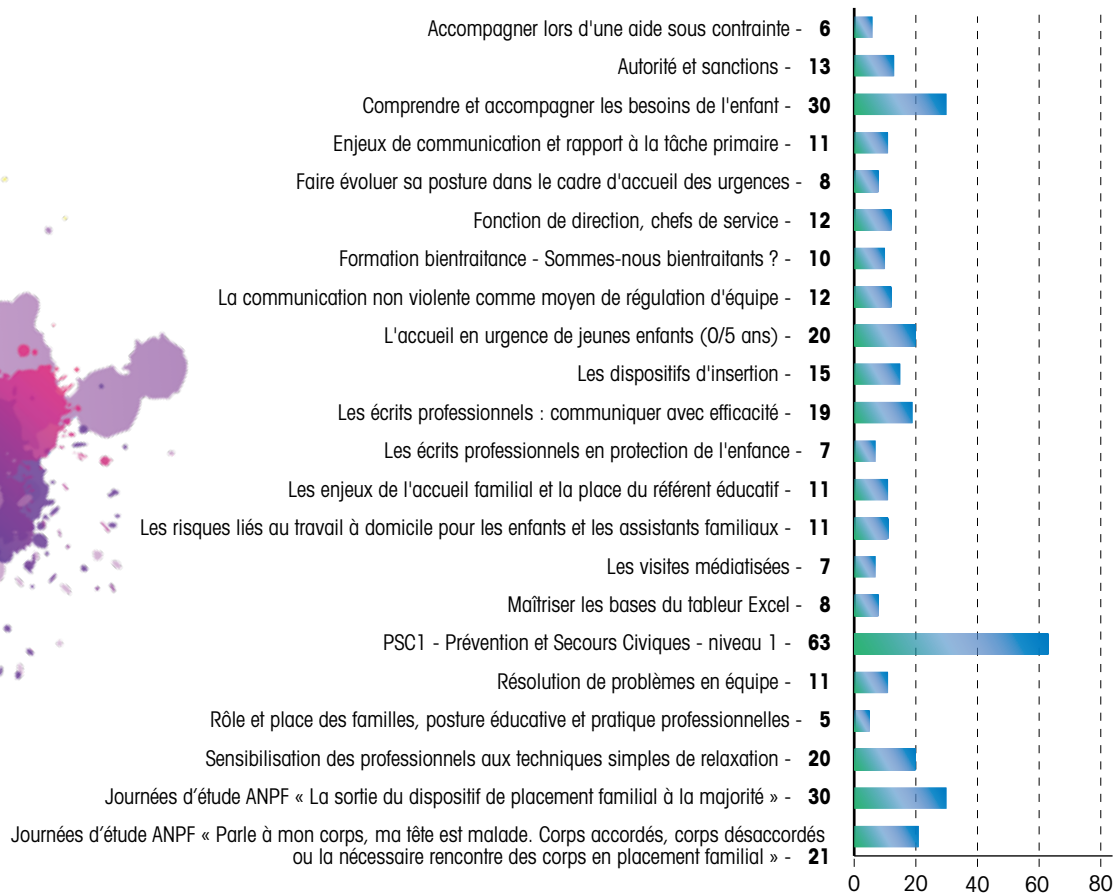
28 996

PLAN

93 463

Les priorités retenues par l'OPCO Santé en appui aux projets professionnalisants ont permis de bénéficier d'un cofinancement du Fonds Mutualisé de Branche (FMB) à hauteur de **28 996€**.

FORMATIONS COLLECTIVES (350 PARTICIPANTS)



COMPTE PERSONNEL DE FORMATION - CPF

La réforme de la formation professionnelle a prévu que le nouvel opérateur du Compte Personnel de Formation (CPF) soit la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC).

La CDC n'étant pas en situation de traiter les CPF en 2019, UNIFAF a donc pris en charge le financement du CPF de manière transitoire, dans la limite des fonds qui lui ont été attribués. Les demandes ayant été particulièrement importantes, UNIFAF a été amené à arrêter toute nouvelle prise en charge le 16/09/2019, les fonds lui ayant été attribués étant épuisés.

Bien évidemment, cela n'a pas remis en cause les financements obtenus. Les salariés bénéficiaires ont pu poursuivre leur formation.

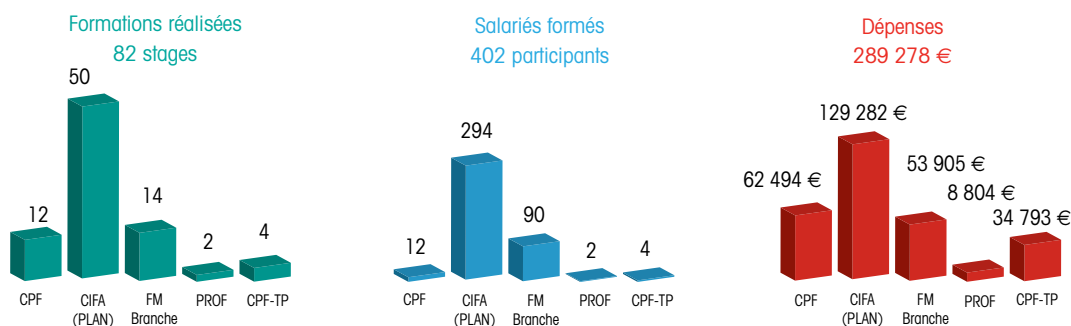
Le financement des projets de formation au titre du CPF a concerné **12 salariés**. L'aboutissement positif de ces projets a été rendu possible grâce aux abondements (financements) complémentaires effectués par UNIFAF, délégataire de l'OPCO Santé et l'association.

L'ensemble de ces formations représente un volume horaire de **3 390 heures** intégralement réalisées sur le temps de travail. La dépense correspondante s'élève à **62 494€** dont **2 252€** de salaires et charges.

Certifications et domaines de compétences visés :

- 1 Master en Management des Organisations Sanitaires et Sociales
- 1 Master 1 – Intervention et Développement Social
- 6 CAFERUIS (dont 1 accompagnement VAE)
- 2 Diplômes d'Etat d'Educateur Spécialisé (dont 1 accompagnement VAE)
- 2 Diplômes d'Etat de Moniteur-éducateur
- 1 Diplômes d'Etat d'Ingénierie Sociale
- 1 Diplôme d'Etat de Conseiller en Education Sociale et Familiale
- 1 Training à la thérapie Familiale – 1^{er} cycle
- 1 Unité de valeur de gestion comptable courante
- 1 Certificat Professionnel « Les compétences managériales »
- 1 CAP Cuisine réalisé en formation ouverte à distance (FOAD)
- 1 Bilan de compétences

Comparatif (HORS CIF)



CONGE INDIVIDUEL DE FORMATION & CPF DE TRANSITION PROFESSIONNELLE

• CIF en cours ou réalisés

Le projet de formation « Devenir Community Manager » en vue d'une reconversion professionnelle d'un agent administratif d'une durée de **420 heures** a entièrement été réalisé, pour un coût de **13 060€** dont **8 070€** de salaires et charges.

Dernière année de formation d'une Assistante sociale spécialisée en vue de l'obtention du « Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale » représentant **224 heures** sur l'année 2019, pour un coût de **10 592€** dont **6 560€** de salaires et charges.

Avec l'accomplissement de ces deux formations, l'association ne compte plus de projet en cours de réalisation au titre du Congé Individuel de Formation.

La loi « Avenir Professionnel » a consacré la disparition du Congé Individuel de Formation au 31/12/2019, ce dispositif renaît sous la forme du Compte Personnel de Transition Professionnelle le 01/01/2019.

• CPF de TRANSITION PROFESSIONNELLE – CPF TP

Au cours de l'année 2019, 7 demandes de CPF-TP ont été formulées. Les salariés ont tous bénéficié de l'autorisation d'absence de la part de leur direction.

A l'issue de l'examen des dossiers par la Commission Paritaire Inter Régionale (CPIR), 4 dossiers ont bénéficié d'un accord de financement par le FONGECIF et 2 demandes ont fait l'objet d'un refus :

- CAFERUIS : 1 demande acceptée – 1 dossier refusé
- Diplôme d'Etat de Moniteur-éducateur : 1 demande acceptée
- Master Métiers de l'enseignement : 1 demande acceptée
- BTS Gestion PME : 1 demande acceptée
- Certification d'Assistante de Direction (niveau BTS) : 1 demande refusée

La septième demande, reçue mi-décembre, concerne la prise en charge de la deuxième année de formation en vue de l'obtention d'un Master MOSS. Le dossier de financement a été remis au salarié complété et signé afin qu'il puisse poursuivre ses démarches de prise en charge auprès du FONGECIF.

La quote part du financement pour les heures de formation réalisées dans le cadre du CPF-TP sur l'exercice 2019 représente globalement la somme de **34 793€**. Ce montant comprend d'une part le coût pédagogique pour une valeur de **18 430€** et d'autre part la rémunération des salariés pour un montant de **16 363€** correspondant à **1 127 heures** de formation.

BILAN DE COMPÉTENCES et VALORISATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

Nous relevons qu'un bilan de compétences d'une durée de 24 heures a été réalisé cette année ; le coût de **la prestation s'élève à 1 800€**.

Deux salariés ont bénéficié d'un accompagnement à la VAE, le premier d'une durée de **21 heures** représentant **un coût d'un montant de 1 470€** visant à l'obtention du Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé ; le second, d'une durée de **13 heures, d'un montant de 833€**, en vue de l'obtention du CAFERUIS.

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Poursuite de deux contrats de professionnalisation cette année : l'un visant à l'obtention d'un BTS de Comptabilité, le deuxième en vue d'obtenir le Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé (terminé de manière anticipée).

Dans le cadre de la professionnalisation, ces deux contrats ont représenté **792 heures** de formation, pour un coût pédagogique qui s'élève à **8 804€**.



3

présentation
départementale
des établissements
et services

75

SIÈGE SOCIAL

7, boulevard de Magenta
75010 PARIS

Tél. : 01 45 49 63 80

Fax : 01 45 48 84 90

@ : siege@jean-cotbet.asso.fr

Directeur Général :

Lucas PAIRAUD

Directeur Pédagogique et du Développement : Richard ZIADÉ

Directrice Financière :

Cécile DRACIUS

Chef de Service Administratif :

Séverine RANDOLFI

Chef Comptable :

Sandrine LAXALT

Chef de Service Formation :

Jean-Claude KOUSSAWO

Chef de Service Juridique :

Lyes HAMMACHE

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a été rythmée par les faits saillants suivants :

- la fermeture du Dispositif d'accueil d'urgence du Val-de-Marne par transformation des activités vers :
 - un service d'accompagnement à domicile avec possibilité d'hébergement (ADOPHÉ 94) pour 60 jeunes à Nogent-sur-Marne ;
 - une maison d'enfants à caractère social pour 22 enfants issus de fratries au Perreux-sur-Marne.
- L'ouverture du service La Parent'aise à Plaisir (78), un espace de visites médiatisées au profit des jeunes confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance des Yvelines. Ce service a été inauguré en décembre, en présence des représentants du département ;
- l'autorisation obtenue de la Protection Judiciaire de la Jeunesse pour la création d'un Service d'Investigation Educative (SIE) en Seine-Saint-Denis, suite à un appel à projet ;
- l'élaboration puis la mise en œuvre d'un plan de retour à l'équilibre financier pour le Service d'Accueil Familial de Paris ;
- la fête pour le soixantième anniversaire de l'Association en novembre à l'Hôtel de Ville de Paris, en présence de Dominique VERSINI, adjointe à la Maire de Paris en charge des droits de l'enfant et de la protection de l'enfance;
- les échanges avec la mission parlementaire sur la protection de l'enfance lors de sa venue en Seine-Saint-Denis ;
- l'obtention de l'agrément d'intermédiation locative auprès de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Hébergement et du Logement pour le territoire de Paris afin de faciliter l'accès au logement des jeunes majeurs.

ET POUR 2020...

L'année 2020 sera consacrée à l'aboutissement de projets, pour certains déjà engagés en 2019 :

- la réécriture du projet associatif ;
- la poursuite des travaux engagés pour la réécriture de la majorité des projets d'établissements et de services ;
- l'ouverture concrète des établissements pour lesquels l'Association a été autorisée en 2019, à savoir : ADOPHÉ 94, SIE 93 et MECS fratries du Perreux-sur-Marne ;
- la pérennisation du Lieu-Rencontre par diversification des financements et développement de son activité, autour de la mise en œuvre en complément de Mesure d'Accompagnement Protégé ;
- la poursuite des négociations en vue d'obtenir l'ensemble des autorisations nécessaires à la reconstruction du Service d'Accueil et d'Hébergement Provisoire de la Croix-Nivert à Paris ;
- l'engagement concret dans le projet recrutement-fidélisation ;
- le renforcement du dialogue social avec les nouveaux élus du Comité Social et Economique;
- la réalisation d'un nouveau site internet, dont l'objectif est de contribuer à moderniser l'image de l'Association.

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a été une année particulièrement sensible pour le SAF 75, avec des réorganisations à mener urgemment.

L'amélioration du dispositif de pilotage de l'activité a permis de mieux faire coïncider en 2019 les demandes d'admissions avec les places d'accueil disponibles chez les assistants familiaux et d'améliorer le niveau d'activité. Cette hausse de l'activité a dû être accompagnée d'une nouvelle structuration des équipes avec pour conséquence une transformation de leur projet initial. L'équipe adolescents/jeunes adultes a également réintégré en fin d'année les locaux de la rue de Paradis.

Les mouvements de personnel, liés en partie au contexte inquiétant, ont mis en tension l'ensemble des professionnels, notamment du fait de vacances de poste parfois longues sur l'ensemble des fonctions (comptable, administrative, éducative, encadrement), qui viennent témoigner des difficultés de recrutement dans le secteur, tendance qui se manifeste également pour les assistants familiaux. L'engagement de l'ensemble des salariés a néanmoins permis d'assurer l'exercice de notre mission dans une dynamique volontaire et animée par le souci de garantir un accompagnement de qualité.

ET POUR 2020...

L'accueil familial constitue le premier mode de suppléance parentale et permet de répondre aux besoins de sécurité et de stabilité des enfants qui sont accueillis par l'UAF, avec des enjeux forts en 2020 notamment en termes d'attractivité et de reconnaissance du métier d'assistant familial.

Les transformations à opérer devront favoriser une adaptation du dispositif d'accueil familial, dans une dynamique permettant de mieux répondre à la pluralité des problématiques des situations parentales rencontrées ainsi qu'à celles des enfants confiés dans le respect de la mission qui nous est fixée, en garantissant un certain niveau de qualité dans le cadre de nos accueils et dans l'accompagnement proposé.

La réactualisation du projet d'établissement sera l'occasion de réaffirmer les valeurs communes et les axes fondamentaux qui fondent l'Unité d'Accueil Familial, tout en respectant les spécificités de chaque service.

“ C'est également avec l'éducation que nous décidons si nous aimons assez nos enfants pour ne pas les rejeter de notre monde, ni les abandonner à eux-mêmes, ni leur enlever leur chance d'entreprendre quelque chose de neuf, quelque chose que nous n'avions pas prévu, mais les préparer d'avance à la tâche de renouveler un monde commun. ”

HANNAH ARENDT

75

UNITÉ D'ACCUEIL FAMILIAL SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE PARIS

34, rue de Paradis / 75010 PARIS

Tél. : 01 47 70 02 05

Fax : 01 47 70 03 96

@ : saf75@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Karine DELVILLE

Directrice adjointe : Carole VULLIEZ

Chefs de Service Éducatif :

Myriam AZOUT – Patrick BRETON

Peggy DAUTRICHE – Dorothée PERRIER

Chef de Service Administratif :

Poste à pourvoir

SERVICE
D'ACCUEIL
FAMILIAL





75

FOYER ÉDUCATIF « JEAN-COTXET »

38, rue de l'Ourcq / 75019 PARIS

Tél. : 01 40 05 01 19

Fax : 01 44 72 03 19

@ : ourcq@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Idir KEROUANI

Chef de Service Éducatif :
Nadia BEN MIMOUN



2019 ET SES FAITS MARQUANTS

Si l'accueil et l'accompagnement des jeunes sur le collectif et au sein des appartements se sont déroulés sans trop de bouleversements, l'année 2019 a été marquée par des événements importants dans la dynamique de l'institution :

- départ de la Chef de service éducatif, Nadia BEN MIMOUN, du foyer de l'Ourcq vers de nouvelles fonctions : Directrice adjointe à la Villa Préaut ;
- arrivée par voie de mutation du SAHP Croix-Nivert au foyer de l'Ourcq d'Abdel SEGUENI, en qualité de Chef de Service Éducatif.

2019 a été également une année de préparation et de réflexion vers la réactualisation du projet d'établissement. Ce travail aura pour impact une nouvelle façon de travailler avec les parents.

ET POUR 2020...

Les objectifs pour 2020 seront :

- la finalisation du projet d'établissement,
- la remise en place du Conseil de la Vie Sociale,
- la remise en route de l'Auberge des familles (suspendue par manque de moyens).

“ Devant les gestes ou les manières d'un enfant ou d'un adolescent, n'a-t-on pas parfois le sentiment de revoir sa propre enfance, sa propre adolescence, et on le contemple alors avec bienveillance et inquiétude. ”

ORHAN PAMUK



ÉTABLISSEMENT JENNER

37, rue Jenner / 75013 PARIS

Tél. : 01 44 24 10 70

Fax : 01 45 83 36 18

@ : jenner@jean-cotxet.asso.fr

Directrice :

Véronique SPRÉCACÉNÉRÉ

Chefs de Service Éducatif :

Wassim EL GOLLI - Christelle PAPON

Lucas POCH

Chef de Service Administratif :

Brigitte ROUCHY



2019 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a été marquée par plusieurs événements ayant des retentissements sur l'organisation et le fonctionnement des équipes et du foyer :

- plusieurs changements au sein de l'équipe de cadres ;
- des difficultés importantes de recrutement, notamment concernant les postes d'éducateurs et de cuisiniers ;
- des situations complexes de jeunes qui expriment leur mal-être et leur souffrance par des comportements inadaptés : passage à l'acte, tentative de suicide, violence, opposition, crises...
- les grèves des transports en fin d'année...

La rénovation des salles de douche individuelles au 5^{ème} étage du foyer pour favoriser l'intimité des adolescents est effective après plusieurs semaines de travaux.

Après plusieurs années de difficultés importantes sur le PHARE, ce service a réalisé ses objectifs : constitution d'une nouvelle équipe éducative et reprise progressive d'activité. Fin 2019, le PHARE accompagnait 22 jeunes (toutes les places étaient pourvues).

La réflexion pour l'élaboration du projet d'établissement a débuté durant le dernier trimestre 2019. Les professionnels du foyer se sont mobilisés et investis, en y participant avec implication et engagement. La grève des transports de la fin de l'année nous a amenés à différer plusieurs séances de travail prévues au mois de décembre.

ET POUR 2020...

Les échanges initiés fin 2019 avec la ville de Paris autour de la nécessité d'engager une réflexion autour du classement en matière de sécurité de l'établissement se poursuivront en 2020, car le faire évoluer entraînerait des travaux importants.

Les travaux autour du projet d'établissement se poursuivront également en 2020.

“ Lorsque je suis allé à l'école, ils m'ont demandé ce que je voulais être lorsque je serai grand. J'ai répondu "heureux". Ils m'ont dit que je n'avais pas compris la question, j'ai répondu qu'ils n'avaient pas compris la vie. ”

JOHN LENNON

75

SAJE SUD-EST PARISIEN

SAJE 13

37, rue Jenner / 75013 PARIS

Tél. : 01 44 24 10 70

Fax : 01 45 83 36 18

@ : sajejenner@jean-cotxet.asso.fr

SAJE ALÉSIA

29/31, Villa d'Alésia / 75014 PARIS

Tél. : 01 45 39 69 48

@ : sajealesia@jean-cotxet.asso.fr

SAJE NATION

36, rue Picpus / 75012 PARIS

Tél. : 01 40 19 19 09

@ : accueilnation@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Chrystelle FAILDE

Blaise ANDRES-GARAY au 03/02/20

Chefs de Service Éducatif :

Frédéric DESZELUS –

Katy DUJARDIN-SCHOENER



Collaboration avec l'artiste Binokl

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a été riche pour les équipes des SAJE.

Les équipes des 13^{ème} et 14^{ème} arrondissements, détachées depuis peu de l'Etablissement Jenner se sont inscrites dans le service et ont appréhendé la mise en place d'un nouveau fonctionnement inhérent à la gestion d'un service, aujourd'hui définitivement autonome. Le SAJE Nation, nouveau service parisien, a dû créer le partenariat, gérer la montée en charge des enfants en lien avec le recrutement de l'équipe. Mais aussi créer une dynamique d'équipe, s'inscrire dans des pratiques communes et appréhender la mise en place d'une culture d'équipe.

Cette année 2019 devait consolider l'installation de ce nouvel établissement autonome que sont les SAJE du Sud-Est Parisien, cela n'a pas pu être le cas et les équipes ont continué à se construire avec quelques mouvements de professionnels. Pour autant les projets entrepris ont été dans le sens d'une harmonisation des fonctionnements et la recherche d'une certaine transversalité comme ce fut le cas avec le projet en collaboration avec l'artiste Binokl, donnant lieu à la réalisation d'œuvres d'art avec des jeunes de chaque équipe.

ET POUR 2020...

L'année 2020 sera une année de travail autour de la transversalité au sein des SAJE et la formalisation d'un nouveau projet d'établissement. Il s'agira également de stabiliser les équipes et une organisation d'établissement permettant à chaque équipe de développer ses spécificités.

**SERVICE
D'ACCUEIL DE
JOUR ÉDUCATIF**



“ Tout ce qui peut être
imaginé est réel. ”

PABLO PICASSO



FOYER ÉDUCATIF AMANDIERS- BELLEVILLE

5C, cour de la Métairie / 75020 PARIS

Tél. : 01 44 62 86 40

Fax : 01 46 36 78 90

@ : amandiersbelleville@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Vanessa LAMARE

Chefs de Service Éducatif :

Nathalie GUIMARD

Suzel HURTER



2019 ET SES FAITS MARQUANTS

2019 aura été l'année d'un changement important par la reconstitution des équipes, la restructuration de certains espaces de vie et la mise en œuvre effective des deux nouveaux projets de service :

Le Foyer éducatif (13/21 ans) sur lequel s'adosent désormais deux appartements de semi-autonomie. Les adolescents les plus fragiles, en voie d'émancipation et préalablement accueillis au foyer, peuvent désormais continuer à être accompagnés par la même équipe pluridisciplinaire, évitant ainsi une rupture supplémentaire dans leur parcours.

L'arrivée d'une nouvelle chef de Service Éducatif au foyer éducatif a accompagné le changement engagé, ainsi qu'une montée en compétences de l'équipe sur les démarches administratives (MNA) et sur la participation des jeunes à leur propre prise en charge.

La Suite éducative (16/21 ans) – ancien service Appartements du boulevard Mortier – accueille dorénavant des jeunes dès l'âge de 16 ans, en maison partagée avec présence de surveillants de nuit; les jeunes les plus autonomes restent quant à eux hébergés en chambres de bonne ou studettes.

La gestion chronophage de l'ensemble du parc immobilier (logistique, travaux...) a été – et reste – une préoccupation et une charge de travail importante pour l'équipe cadre et l'ouvrier d'entretien. Sujet sur lequel il sera nécessaire de trouver une solution à moyen terme.

Une formation sur la communication non violente a été proposée sur les deux services, engageant un travail sur les effets des différents modes de communication et sur la transposition possible dans le lien d'accompagnement.

ET POUR 2020...

2020 sera l'année de (re)mise à jour des outils existants et des modalités d'accompagnement en lien avec l'évolution des problématiques (démultiplication de dossiers MDPH, partenariat avec l'intersecteur psychiatrique...). La construction de projets interservices et le lien avec les anciens seront soutenus et développés.

“ Face au monde qui change,
il vaut mieux penser le changement
que changer le pansement. ”

FRANCIS BLANCHE



MAISON DU SACRÉ-CŒUR

12, rue Saint-Rustique / 75018 PARIS

Tél. : 01 46 06 41 12

Fax : 01 42 57 30 91

@ : maisondusacrecoeur@jean-cotbet.asso.fr

Directeur : Mohand HAMIDOUCHE

Directrice adjointe :

Béatrice LACAZE-MORAIS

Chefs de Service Éducatif :

Driss AIT-OUADDI - Hubert DEMIERE

Julie GAUTIER - Thierry PERDRIJAT

Chef de Service Administratif :

Malika ABERKANE



2019 ET SES FAITS MARQUANTS

Le bruit des travaux des trois années précédentes a laissé la place au chant des oiseaux et aux cris des enfants dans la cour et les jardins. 2019 a été la première année durant laquelle l'ensemble des groupes a fonctionné dans le périmètre imaginé plusieurs années auparavant. Cela a nécessité un certain nombre d'ajustements que chacun, adultes et jeunes, a concouru à réaliser.

La participation des jeunes à l'œuvre collective présentée lors du 60^{ème} anniversaire de l'association a montré leur capacité à se mobiliser lorsqu'on les y invite.

Mais la situation reste préoccupante sur le plan de l'emploi. Le départ vers d'autres activités de personnes qui ont contribué à leur mesure à la conduite de la transformation de l'établissement a marqué les esprits et suscité quelques inquiétudes. Nous avons traversé l'année avec de nombreux postes vacants en permanence, majoritairement éducatifs, mais pas seulement. Que faut-il en penser ?

ET POUR 2020...

L'année 2020 devait être une année de consolidation des projets. Il sera difficile d'ignorer la période d'incertitude qui se dessine. Il nous faudra trouver des réponses face à la tension sur l'emploi, et nous ne connaissons pas encore les effets, dans la durée, de la crise sanitaire. Ce que nous savons c'est qu'elle interroge nos organisations, les relations au travail, notre regard sur l'engagement auprès des jeunes et des familles. Cela arrive opportunément, à la veille de l'écriture du projet d'établissement.

“ Dès que les parents ont appris à leurs enfants à parler et à marcher, ils leur ordonnent aussitôt de se taire et de rester assis. ”

FRANÇOISE DOLTO



SERVICE DES MILIEUX OUVERTS PARISIENS ACTION ÉDUCATIVE À DOMICILE - AED

49 bis, rue de Lancry / 75010 PARIS

Tél. : 01 53 38 90 08

Fax : 01 53 38 89 91

@ : lancry@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Bruno ROCHES

Chef de Service Éducatif :

Smahann JOLIET

Chef de Service Administratif :

Patrice RACHELLI



2019 ET SES FAITS MARQUANTS

Le Chef de Service Éducatif titulaire a été absent relativement longtemps, puis a repris définitivement ses fonctions après un aménagement de son poste.

Gaëlle MAREEMOOTOO a remplacé une bonne partie de l'année le Chef de Service Éducatif titulaire, puis Karima GACEM a poursuivi ce remplacement. Cette permanence du provisoire a ainsi affecté le fonctionnement de l'équipe.

L'année a été marquée par une baisse sensible de l'activité dont on été prévenues les autorités du Département. La proposition d'intervenir sur d'autres secteurs n'a pas été suivie.

Les postes de deux éducateurs qui sont partis ont ainsi été gelés jusqu'à la fin de l'année.

Les raisons de cette sous-activité sont multiples. Cependant notre activité dépend directement de la saisine de notre service par l'ASE : les associations étant sectorisées, il n'y a pas de « service concurrent » sur les secteurs désignés. Il n'y a pas non plus de procédure d'admission.

Nous constatons en milieu d'année la non signature de la moitié des familles pour lesquelles nous nous sommes déplacés à l'ASE et pour lesquelles une AED avait été préconisée par les services évaluateurs. Sans signature, le contrat administratif ne peut démarrer, cela pose la question de la qualité de l'évaluation en amont.

ET POUR 2020...

La mise en place des référents éducatifs ASE pour l'AED au même titre que pour les placements va bousculer les pratiques et les places. Espérons que cela participera effectivement à un suivi continu des enfants, qui devraient ainsi garder tout au long des mesures pilotées par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance l'essence du projet qui sera défini avec eux et avec leurs familles.

“ Il n'y a rien de plus émouvant
au monde que de parler
avec gravité à un enfant. ”

HENRY DE MONTHERLANT

75

SERVICE DES MILIEUX OUVERTS PARISIENS LIEU-RENCONTRE

49 bis, rue de Lancry / 75010 PARIS

Tél. : 01 53 38 90 08

Fax : 01 53 38 89 91

@ : lieurencontre@jean-cotbet.asso.fr

Directeur : Bruno ROCHES

Chef de Service Éducatif :

Karima GACEM

Chef de Service Administratif :

Patrice RACHELLI

40 PLACES



**ESPACE
RENCONTRE**

DE 0 À 18 ANS

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

Le Chef de Service Éducatif titulaire a quitté le service en juin pour un projet personnel. Le Directeur l'a remplacé une bonne partie de l'année, puis Mme GACEM a poursuivi ce remplacement.

Si pour les deux autres services - AEMO et AED - l'année a été assez compliquée de par la précarité de l'encadrement, le Lieu-Rencontre a cumulé cette précarité avec une incertitude permanente quant à son devenir.

L'annonce de la modification du financement en 2020 (limitation par la DASES de son financement au regard des notions de prévention et de protection pour l'année 2020) nous a conduits à rencontrer d'autres partenaires dès 2019 : la Caisse d'Allocations Familiales, la Cour d'Appel de Paris, la MSA. Compte tenu de la complexité des dossiers (passage d'un financement unique de la Ville de Paris à des financements et dépôts de dossiers multiples), le Lieu-Rencontre a mobilisé beaucoup d'énergie, y compris dans le soutien à une activité que nous considérons comme essentielle à la prévention des mesures judiciaires les plus lourdes. Pour beaucoup de mineurs, en effet, les conséquences des conflits conjugaux et la mise en tension parfois violente de la coparentalité sont particulièrement à la source des difficultés traumatiques des enfants et des adolescents alors suivis dans le cadre de la protection de l'enfance. Nous évitons assurément des placements et des mesures judiciaires.

2019 a été également l'année où les intervenants se sont vus reconnaître dans leur statut de psychologue.

Le Directeur a participé au Grenelle contre les violences faites aux femmes avec un focus sur la protection de l'enfance. Cela a permis de prendre contact avec un certain nombre de représentants de l'Etat. A cette occasion, le financement des espaces rencontre s'est vu conforté, marquant ainsi l'importance des espaces rencontre dans la prévention des violences conjugales et l'importance de la coparentalité.

ET POUR 2020...

La mise en place des sources nouvelles de financement continue à nous mobiliser, ainsi que le Siège social. Un déménagement est prévu sur les locaux rue de Clichy dans le 9ème arrondissement. Des échanges initiés l'année précédente nous ont conduits à participer aux audiences des JAF et à les inviter au Lieu-Rencontre, réunion à laquelle était présente la Direction Générale.

L'association a été retenue pour une nouvelle mesure : la Mesure d'Accompagnement Protégé, initiée en Seine-Saint-Denis et mise en exergue lors du Grenelle contre les violences faites aux femmes.

Enfin, le Lieu-Rencontre a été agréé par la CAF de Paris. Une nouvelle page s'ouvre pour le service du Lieu-Rencontre.

« Cette toute petite fille que tout le monde admire c'est ma fille. Je la connais à peine et tout à coup pour quelques heures je suis son père. Je fais des gestes que je n'ai jamais faits. Je lui donne à manger, je la change, je joue avec elle, je la serre contre moi. Je fais des photos avec mon iPad, elle pose, elle fait la coquette. Ainsi je la garderai dans ma poche contre mon cœur, pendant ces deux semaines, en attendant de la retrouver. »



SERVICE DES MILIEUX OUVERTS PARISIENS ACTION ÉDUCATIVE EN MILIEU OUVERT AEMO

49 bis, rue de Lancry / 75010 PARIS

Tél. : 01 44 52 56 80

Fax : 01 44 52 56 85

@ : magenta@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Bruno ROCHES

Chef de Service Éducatif :

Gaëlle MAREEMOOTOO

Chef de Service Administratif :

Patrice RACHELLI

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

Corinne MARCHAND, Chef de Service Éducatif, a été mutée à la Parent'aise, service de visites médiatisées des Yvelines.

Gaëlle MAREEMOOTOO l'a remplacée dans ses fonctions au 1^{er} août.

La réflexion initiée sur les modes d'accompagnement des familles s'est poursuivie et donne lieu à des projets de sorties collectives et à l'atelier contes, ainsi qu'aux groupes de parole interinstitutionnels.

Il est à noter trois départs d'éducatrices, dont deux présentes depuis assez longtemps au service.

L'activité n'a pas tout à fait été réalisée, après une année 2018 excédentaire.

ET POUR 2020...

Il nous faut préparer au départ effectif de deux éducatrices et continuer à explorer d'autres modes d'accompagnement notamment en repérant les ressources familiales et locales.

“ La jeunesse
n'est qu'un mot. ”

PIERRE BOURDIEU

SERVICE
D'ACTION
ÉDUCATIVE
EN MILIEU
OUVERT





SERVICE D'ACTIVITÉS PSYCHO- PÉDAGOGIQUES ET ÉDUCATIVES DE JOUR SAPPEJ

75, rue de Clichy / 75009 PARIS

Tél. : 01 53 32 46 60

Fax : 01 48 78 28 60

@ : sappej@jean-cotbet.asso.fr

Directeur : Bruno ROCHES

Directeur adjoint : Jean-Christophe
DUQUESNE

Chef de Service Éducatif :
Carlos MORAIS

Chef de Service Administratif :
Patrice RACHELLI

SERVICE
D'ACCUEIL
DE JOUR

24 PLACES



DE 11 À 16 ANS

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a confirmé le sentiment d'apaisement ressenti depuis 2018 dans l'établissement et dans l'exercice de l'intervention éducative.

L'accueil personnalisé des adolescents par petits groupes, depuis l'année précédente, a permis un encadrement, un accompagnement, une écoute active de leur situation familiale et personnelle plus appropriés.

L'arrivée d'une nouvelle coordonnatrice pédagogique en fin de premier trimestre a permis de reprendre le suivi pédagogique auprès des établissements de rattachement. Néanmoins, les grèves de transport en fin d'année ont eu un fort impact sur l'assiduité des jeunes. De fait, nous constatons qu'au-delà d'une organisation spécifique de l'accueil proposé, c'est avant tout les modalités d'accompagnement et de suivi hors les murs qui sont à l'œuvre et pour lesquels un travail de réflexion a été mené par la réécriture du projet de service.

Par ailleurs, le service a fonctionné avec une file active conséquente grâce à un lien étroit et soutenu avec les partenaires qui orientent vers le SAPPEJ.

ET POUR 2020...

Un nouveau directeur adjoint, Jean-Christophe DUQUESNE, a pris ses fonctions début 2020, après la nomination de Daniel DUMANOIR à la direction des nouveaux établissements du Val-de-Marne.

Fort de l'expérience d'un accueil personnalisé, c'est l'accompagnement hors les murs dans sa dimension éducative au sens large qui va être mis à l'épreuve, car la prise en charge des adolescents au SAPPEJ ne se résume pas à la simple difficulté scolaire et doit prendre en compte la dimension éducative et thérapeutique. Le début de l'année 2020 s'est également caractérisé par des événements (grève des transports/crise sanitaire) ayant causé interruption et intermittence de l'accueil, ce qui n'a pas aidé les jeunes décrocheurs à se stabiliser et donc à tisser ou consolider un lien avec l'institution et ses professionnels.

C'est pourquoi nous avons eu le souci de maintenir une continuité de la prise en charge en sollicitant les jeunes et leurs familles, dans et hors les murs du service, tout en prenant en compte les contraintes qui se sont imposées au public auprès duquel nous intervenons et aux membres de l'équipe pluridisciplinaire du SAPPEJ.

“ Il y a un apaisement
au fond de toute
grande impuissance. ”

MARGUERITE YOURCENAR



SAHP CROIX-NIVERT SERVICE D'ACCUEIL ET D'HÉBERGEMENT PROVISOIRE

77, rue de la Croix-Nivert
75015 PARIS

Tél. : 01 45 33 05 16

Fax : 01 45 33 02 68

@ : xnivert@jean-cotbet.asso.fr

Directeur : Idir KEROUANI

Chefs de Service Éducatif :

Florence BRICE – Abdel JEBARI



2019 ET SES FAITS MARQUANTS

2019 a été marquée par un changement au niveau de l'équipe d'encadrement. Le départ vers le foyer de l'Ourcq d'Abdel SEGUENI et l'arrivée de Florence BRICE en qualité de chef de service éducatif ont eu un impact tant au niveau de la dynamique de l'équipe de direction que dans celle de l'accompagnement de l'équipe éducative. De nouveaux repères à trouver, une nouvelle dynamique d'équipe à former.

Ce changement important au sein de l'établissement ne nous a pas permis de revisiter le projet d'établissement.

Le travail partenarial au sein du département s'est encore poursuivi cette année.

ET POUR 2020...

Les objectifs pour 2020 seront :

- consolider la nouvelle équipe de direction,
- engager la réactualisation du projet d'établissement.

“ Ce n'est pas la force,
mais la persévérance,
qui fait les grandes œuvres. ”

SAMUEL JOHNSON



FOYER ÉDUCATIF DE NEAUPHLE LE-CHATEAU

26, rue du Vieux Château
78640 NEAUPHLE-LE-CHATEAU

TÉL. : 01 34 89 01 17

Fax : 01 34 89 54 38

@ : neauphle@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Nadia KHOUALED

Chef de Service Éducatif :
Sylvain BACHMANN

Cadre technique :
Yannick FERCOQ

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

Les changements opérés en 2017 se sont poursuivis en 2018 et 2019. Le changement de cap et la direction prise ont eu pour effet de replacer le foyer dans son identité associative.

Les nouveaux fonctionnements, tels que la mise à l'écriture ou l'idée d'une traçabilité, ne sont pas simples à entendre pour une équipe habituée à travailler à l'oralité et rencontrent de réelles difficultés dans leur mise en œuvre.

L'accompagnement au changement vient se heurter parfois à de véritables interrogations sur le fameux « à quoi cela sert ». Rappelons que cette équipe a grandi ensemble : ses membres se connaissent bien, ce qui peut être une véritable ressource dans des situations compliquées mais également un véritable frein à une idée de renouvellement. D'autant que les objectifs du Département des Yvelines autour d'un tarif cible viennent questionner notre organisation et nos objectifs définis dans notre projet d'établissement.

C'est un jeu d'équilibre perpétuel auquel nous sommes confrontés afin de garantir le respect du projet ; un enjeu d'autant plus actuel que celui-ci est remis en questionnement lors de sa réactualisation.

ET POUR 2020...

Le principal projet pour 2020 sera la finalisation de la réactualisation du projet d'établissement. Le foyer commence à écrire son histoire et la question de la transmission devient une réalité et un besoin. L'institution avance dans sa réflexion concernant le sens à donner au travail de mémoire et à la traçabilité, chacun prend conscience de l'importance de laisser des traces pour valoriser le travail accompli et ainsi mieux le partager.





SERVICE DE VISITES MÉDIATISÉES LA PARENT'AISE

17, rue des Frères Lumière
78370 PLAISIR

Tél. : 01 30 44 52 50

@ : laparentaise@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Nadia KHOUALED

Chef de Service Éducatif :
Corinne MARCHAND

SERVICE
DE VISITES
MÉDIATISÉES



2019 ET SES FAITS MARQUANTS

Le service « La Parent'aise », service de Visite en Présence d'un Tiers, a ouvert officiellement le 2 septembre 2019 après plusieurs mois de travail de préparation et de réflexion.

Le service a pour objectif d'accompagner 50 familles dans le cadre des visites médiatisées.

Depuis cette date, une équipe de neuf professionnelles a été constituée, composée de :

- une directrice,
- une chef de service éducatif,
- une secrétaire comptable,
- deux éducatrices de jeunes enfants,
- deux éducatrices spécialisées,
- deux psychologues.

Le mois de septembre a été consacré à l'aménagement des locaux mais également à l'élaboration des différents outils de la loi de 2002 (DIPC, livret d'accueil, règlement de fonctionnement...), avec l'ensemble de l'équipe.

En parallèle, les coordonnateurs de parcours de l'Aide Sociale à l'Enfance ont adressé massivement des demandes pour la mise en place des visites dans les meilleurs délais.

Ainsi, sur le dernier trimestre 2019, nous avons été sollicités pour 29 familles, ce qui correspond à 43 enfants. Au 31 décembre 2019, 53 visites médiatisées avaient été organisées.

ET POUR 2020...

Après quatre mois de début d'activité, l'année 2020 s'annonce intense dans la planification et le suivi des familles et des enfants dans le cadre des visites médiatisées.

Au-delà de notre travail d'accompagnement auprès des parents et des enfants, il sera important d'organiser une présentation précise de notre mission, en collaboration avec les structures d'accueil, et de mettre l'accent sur la nécessité d'une collaboration soutenue entre notre service et les professionnels des structures qui accompagnent les enfants.

Enfin, il sera également nécessaire de réfléchir à un outil d'évaluation du type « questionnaire de satisfaction ».

“ Ensemble faisons de cette
parent'aise une ouverture
vers de nouveaux chemins... ”

L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE DE LA
PARENT'AISE

91

46

FOYER DE BIÈVRES- PALAISEAU

Directrice : Chrystelle FAILDE

Chefs de Service Éducatif :

Mourad BOUCHOU

Nathalie GRELLARD

FOYER DE BIÈVRES « Odette BENEDETTI »

9, rue Léon Mignotte / 91570 BIEVRES

Tél. : 01 69 35 37 90

Fax : 01 69 85 50 64

@ : bievres@jean-cotxet.asso.fr

FOYER DE PALAISEAU

1, boulevard Viala / 91120 PALAISEAU

Tél. : 01 60 14 93 65

Fax : 01 60 14 13 44

@ : palaiseau@jean-cotxet.asso.fr



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

Un des événements marquants cette année est sans nul doute l'acquisition du château de la Martinière par l'association. Cette demeure accueille 22 enfants à l'année et les enfants peuvent y grandir en sécurité. Cette acquisition ouvre de multiples perspectives en termes de projet de réaménagement, qui sont déjà au travail en lien avec un architecte.

Pour les enfants de Bièvres et de Palaiseau, une nouvelle fois l'année 2019 fut riche. En dehors de la vie de tous les jours, les enfants et les adolescents ont préparé les 60 ans de l'association, en travaillant avec un artiste sculpteur, Jipé BOCQUEL, à une œuvre qui a été exposée à la Mairie de Paris. Ce travail a été précédé par une visite de l'atelier de l'artiste. La célébration de cet anniversaire de l'association a été un moment fort pour tous les enfants et les professionnels.

Nous avons également organisé une journée réunissant les deux structures, ainsi que les jeunes majeurs, préparée en amont par les deux équipes. Sur le thème de Fort Boyard et ponctuée d'énigmes et d'activités par équipes composées d'adultes, d'enfants et d'adolescents, cette journée a été une grande réussite : petits et grands ont pris plaisir à se retrouver et à partager.

Une formation premiers secours a été dispensée à l'ensemble du personnel. Notons par ailleurs l'implication des équipes de Palaiseau et de Bièvres dans une formation mise en place par les directeurs des établissements de l'Essonne, sur le thème des neurosciences et de leurs apports dans la compréhension des traumatismes de violence que subissent certains enfants. L'idée du groupe des directeurs du 91 était de consolider les acquis de leurs équipes mais aussi de permettre aux différents professionnels de se rencontrer.

Pour finir concernant l'année 2019, notons le départ de Dania DURANTY, en poste depuis 2 ans, et l'arrivée de Chrystelle FAILDE, déjà Directrice à l'association et qui a souhaité prendre le poste de directrice sur les établissements de Bièvres et de Palaiseau.

ET POUR 2020...

En 2020, nous espérons finaliser le projet de travaux à Bièvres, mais aussi les voir commencer. Nous souhaitons d'autre part réfléchir avec le département de l'Essonne à une extension de l'activité de notre Service Jeunes Majeurs. Notre volonté est aussi que les différentes équipes continuent à travailler ensemble et s'impliquent dans les formations mises en place par le groupe des directeurs du 91.

“ Les enfants ont tout pour plaire, il suffit de les laisser exprimer leur petite vie d'enfant et de rentrer dans leurs rêves. Pour en retracer ce que vous étiez à leur âge, étiez-vous sage comme une image ? ”



92

FOYER DE GARCHES

8, avenue Foch / 92380 GARCHES

Tél. : 01 47 01 39 70

Fax : 01 47 01 54 77

@ : garches@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Isabelle JAMIER

Chef de Service Éducatif :

Karine BECHU



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

Le cycle des admissions et sorties des jeunes a eu pour effet la stabilité des effectifs ; par ailleurs, de nombreuses jeunes ont atteint ou approchent la majorité. Nous avons donc particulièrement travaillé les questions liées à la régularisation, à l'autonomie, à la sortie vers des dispositifs de droit commun tout en pouvant poursuivre des études et avoir des revenus. Dans ce contexte, la mise en place par le Conseil Départemental de la transformation des Services des Solidarités nous a beaucoup mobilisés et a bouleversé notre manière de travailler jusque dans les actes quotidiens. Nous souhaitons que cette réorganisation puisse être bientôt finalisée pour pouvoir repenser notre mission, nos actions éducatives, en connaissant les prérogatives et les champs d'action de chacun des partenaires en respectant le cadre légal. La scolarité continue d'être un axe majeur de notre action ; toutes les jeunes filles ont obtenu leur diplôme et poursuivent leurs études. Parallèlement, la préparation des 60 ans de l'association a prouvé que les adolescentes, motivées, pouvaient se mobiliser pour réaliser des actions collectives. La prise de poste d'une nouvelle psychologue a permis la remise en place, en sa présence, en plus des réunions hebdomadaires des jeunes, de réunions thématiques de réflexion.

ET POUR 2020...

Le département ayant validé notre projet de création du service « appartement des familles » destiné à accueillir des parents et enfants du département lors des droits d'hébergement, nous le mettrons en place. Nous poursuivrons, avec des intervenants extérieurs et en interne, en équipe pluridisciplinaire, un travail de réflexion et de cohésion pour une meilleure prise en compte des besoins et de l'histoire des jeunes.

“ L'art de gouverner l'enfance
est celui de la faire vouloir. ”

HENRI-FRÉDÉRIC AMIEL



SAJE 92

16, rue Gaston Appert
92390 VILLENEUVE-LA-GARENNE

Tél. : 01 47 90 78 25

Fax : 01 47 33 57 97

@ : sajevilleneuve@jean-cotbet.asso.fr

Directrice : Isabelle JAMIER

Chef de Service Éducatif :
Séverine GERVAIS

**SERVICE
D'ACCUEIL
DE JOUR
ÉDUCATIF**



2019 ET SES FAITS MARQUANTS

En 2019, le SAJE a accompagné 24 enfants et leurs parents. Le groupe était composé d'enfants pouvant manifester un rapport conflictuel aux règles de vie collective et d'autres se montrant plus réservés. La plupart manifestait un manque de confiance en soi et une difficulté à exprimer ses émotions et ses besoins. Depuis septembre, nous accueillons plus de jeunes enfants (5 à 7 ans) et organisons donc des temps et un accompagnement éducatif dédiés et adaptés. Nous avons maintenu la plus grande fréquence des entretiens parentaux, permettant de soutenir et approfondir la réflexion engagée, en les couplant aux activités familiales, complémentaires et génératrices de liens de confiance. L'évaluation interne a permis de constater que les conditions d'accueil et d'accompagnement paraissent, pour parents et professionnels, coïncider avec ce qui est bénéfique pour les familles. Des pistes d'évolution de nos pratiques ont aussi été identifiées. Elles concernent, entre autres, la participation encore plus importante des parents dans l'élaboration du projet d'accompagnement, le renforcement d'un partenariat spécifique (soins, loisirs), la fin du suivi et l'évaluation de ses effets a posteriori. Enfin, après avoir reçu l'accord financier du département et celui des différentes instances pour les travaux (mairie, préfecture), les aménagements vont pouvoir démarrer dans le nouveau studio dont nous sommes locataires et qui sera principalement destiné aux entretiens familiaux et psychologiques.

ET POUR 2020...

En 2020, nous maintiendrons nos axes d'accompagnement auprès des enfants et des parents. Mais également, en raison du contexte épidémique, nous nous adapterons aux conséquences que cela engendrera (familiales, psychologiques, scolaires...) pour soutenir les familles au plus près de leurs besoins et les aider à traverser cette période complexe et anxiogène. Il nous semble là particulièrement important de préserver au SAJE un espace au sein duquel elles pourront trouver stabilité, écoute et réconfort.

“ L'encouragement
est à l'enfant ce que l'eau
est à la plante. ”

RUDOLF DREIKURS



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS DAE 93

7, boulevard de la Libération
Immeuble « Le Charles Michel »
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 00 46

Fax : 01 48 09 19 73

Directrice : Camille DEGAND

Directeurs adjoints :

Catherine GUITTON MERIGOT,
en charge du Pôle Milieu ouvert,
composé des services suivants :

- AEMO/AED : Yann PIQUET,
Chef de service Educatif
- AEMOI : Nathalie NOEL,
Chef de service Educatif
- Réparation Pénale : Catherine GUITTON
MERIGOT, Directrice adjointe,
- Service d'Investigation Educative :
Chef de service en cours de recrutement

Djibril SOUMARE, en charge du Pôle
Hébergement, composé des services
suivants :

- ASSD : Edwige CORE et Gilles
DAVOINE, Chefs de service Educatif
- ADOPHÉ : Philippe LE PERU,
Chef de service Educatif

**Attachée de Direction et Chef de
Service Administratif :**
Fabienne FOSTIN

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

En 2019, le DAE 93 a pris en charge 700 jeunes, mineurs ou majeurs, dans le cadre de mesures d'AEMO, d'AEMOI, d'AED, de Réparation Pénale, de placement à domicile ou de placement en internat.

La direction a changé ce qui implique une démarche intensive d'évaluation des forces et des points d'amélioration du dispositif, afin de déterminer un plan d'action adapté et durable.

En milieu ouvert et en hébergement, le DAE 93 s'efforce de répondre aux besoins croisés des jeunes et des familles, dans le respect des attentes qualitatives du Conseil Départemental, de la Protection Judiciaire de la Jeunesse et des magistrats et ce en bonne conformité avec les valeurs de l'association.

Pour cela, le DAE 93 s'appuie sur une approche globale de la situation du jeune, prenant en compte sa famille et son environnement, sur la mobilisation des services dans le but d'assurer la continuité du parcours du jeune et sur la recherche constante d'innovations dans l'analyse et la mise en œuvre du projet du jeune.

Le Déploiement des Aptitudes et Capacités ou Développement et Apprentissage de Compétences (DacoDac), commun à l'ensemble des services du DAE 93, se développe peu à peu comme un média éducatif support à la prise en charge ; il reste toutefois à poursuivre son installation comme repère commun créatif du dispositif.

ET POUR 2020...

L'année 2020 au DAE 93 aura pour objectifs de stabiliser le management des 2 pôles, de poursuivre la diversification des méthodes psycho-éducatives au travers notamment du DacoDac, de développer l'articulation avec les prescripteurs et financeurs et de soutenir la création et l'installation du nouveau Service d'Investigation Educative.

“ La vie est un processus
continuel d'ajustement et de
réajustement. L'important
est que l'enfant continue à
se voir comme faisant partie
de la solution plutôt que du
problème. ”

ADÈLE FABER ET ELAINE MAZLISH,
UNIVERSITAIRES AMÉRICAINES



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS SAEMO 93

7, boulevard de la Libération
Immeuble « Le Charles Michel »
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 00 46

Fax : 01 48 09 19 73

@ : sioae93@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :

Catherine GUITTON MERIGOT

Chef de Service Éducatif :

Yann PIQUET

Chef de Service Administratif :

Fabienne EVUORT FOSTIN

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a été marquée par la hausse de l'utilisation de l'atelier « Jouer c'est grandir » comme média éducatif : il vise à développer les connaissances et compétences parentales, tout en permettant aux enfants de bénéficier d'une relation à leurs parents plus adaptée à leurs besoins.

L'amélioration significative des situations ayant bénéficié de cet atelier a permis la clôture de la prise en charge éducative.

ET POUR 2020...

L'année 2020 s'inscrit dans la continuité et la cohérence de 2019. Le service d'AEMO poursuivra les actions pédagogiques initiées en 2019 telles que les ateliers et les séjours. Les efforts pour améliorer la qualité des prises en charge au travers de la diminution des délais d'attente, du travail sur les écrits professionnels et la finalisation du projet de service seront également prioritaires.

“ Si chacun d'entre nous fait
le peu qu'il peut avec conviction
et responsabilité,
je vous assure que l'on fera
énormément. ”

PIERRE RHABI

**SERVICE
D'ACTION
ÉDUCATIVE
EN MILIEU
OUVERT**





DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS SAEMO INTENSIVE 93

7, boulevard de la Libération
Immeuble « Le Charles Michel »
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 00 46

Fax : 01 48 09 19 73

@: sioae93@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :

Catherine GUITTON MERIGOT

Chef de service éducatif :

Nathalie NOEL

Chef de service administratif :

Fabienne FOSTIN

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a été marquée par un renouvellement de l'équipe dans sa quasi totalité. Des ateliers ont permis de constater les effets bénéfiques à l'égard des jeunes et de leurs parents. La mise en place des modalités d'intervention à la fois individuelles et collectives restent encore à élaborer afin d'assurer aux jeunes et aux parents une prise en charge de qualité optimale.

Certaines problématiques repérées chez les jeunes nous ont donné l'opportunité de mettre en réflexion l'équipe et de décrypter des besoins en matière de partenariat. La question des fugues a notamment fait l'objet d'une étude approfondie.

Par ailleurs, une réflexion a été mise en place, et se poursuivra sur l'année à venir, sur la question de la pluridisciplinarité à travers le trinôme systématique de prise en charge : éducateur, TISF, psychologue.

ET POUR 2020...

L'année 2020 aura pour objectif de mettre l'accent sur le développement de la notion d'intensivité et de rythmique éducative. La poursuite et le développement d'actions collectives ainsi que la mise en place d'une supervision vont contribuer à une dynamique renforcée de l'équipe. Le recrutement et la finalisation du projet de service seront aussi des enjeux majeurs pour le service d'AEMOI.

“ Tout le monde peut être important car tout le monde peut servir à quelque chose. ”

MARTIN LUTHER KING



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS RÉPARATION PÉNALE

7, boulevard de la Libération
Immeuble « Le Charles Michel »
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 00 46

Fax : 01 48 09 19 73

@ : sioae93@jean-cotxet.asso.fr

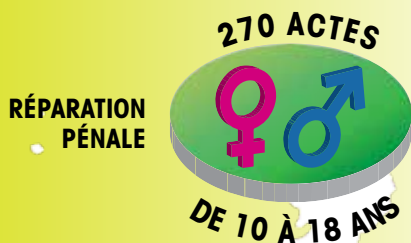
Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :

Catherine GUITTON MERIGOT

Chef de Service Administratif :

Fabienne EVUORT FOSTIN



2019 ET SES FAITS MARQUANTS

Le service de Réparation Pénale a connu des difficultés de recrutement majeures en 2019 entraînant un cumul de mesures en attente au premier semestre et par conséquent une suractivité au deuxième semestre.

Les actions se sont alors centrées sur l'accompagnement à la prise de fonction des jeunes professionnels afin de ne pas perdre en qualité d'accompagnement.

Le renouvellement de l'équipe n'a pourtant pas altéré la qualité de l'intervention ni de création de l'équipe, qui a continué à mettre en place les ateliers collectifs comme « Mieux Vivre Ensemble », « Infraction à la législation sur les stupéfiants » et « Atelier Sécurité Routière » ayant pour objectif principal de mettre en place des espaces d'élaboration sur les comportements délictueux ou conduites de mise en danger.

Des activités bénévoles chez nos partenaires ont également été réalisées, visant à ce que le mineur répare le préjudice dont il est auteur par un acte positif vis-à-vis d'autrui et de la société. Comme les années précédentes, ce sont les associations caritatives et humanitaires qui ont le plus largement ouvert leurs portes à nos jeunes.

ET POUR 2020...

L'enjeu de 2020 résidera dans la stabilisation de l'équipe, la réactualisation du projet de service et le développement de nouveaux partenariats. L'objectif se centrera sur la volonté de diversifier la pédagogie de la mesure et des ateliers existants en affinant notre adaptabilité aux problématiques individuelles de chaque jeune pris en charge.

“ La Justice restaurative privilégie un principe de responsabilisation qui consiste à orienter l'émergence de la responsabilité personnelle du jeune, en tant qu'elle est en formation. Elle contribue à faire du jeune le sujet de droit qu'il n'est pas encore totalement. ”

PHILIP MILBURN



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS LES ACCUEILS DE SEINE-SAINT-DENIS

8, rue du Président Wilson
93120 LA COURNEUVE

Tél. : 01 42 35 73 51

Fax : 01 48 27 54 92

@ : lacourneuve@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directeur adjoint :

Djibril SOUMARE

Chefs de Service Éducatif :

Edwige CORE - Gilles DAVOINE

Chef de Service Administratif :

Fabienne EVUORT FOSTIN

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a été marquée par le départ de l'ancien directeur et la prise de fonction d'une nouvelle directrice. Une restructuration des instances de travail et de nouvelles stratégies de direction ont alors été mises en place avec pour objectifs une meilleure coopération entre les équipes et une meilleure qualité des prises en charge.

La question du recrutement étant devenue une problématique nationale, nous avons poursuivi et développé notre coopération avec plusieurs partenaires extérieurs – associations, Conseil Départemental, écoles de formation – afin de renforcer nos méthodes de recrutement.

Malgré un turnover des ressources humaines important, l'activité a été réalisée, des séjours ont été organisés, des ateliers éducatifs ont été mis en place. La formation a également été mise au centre des préoccupations et le nombre de formations collectives accru.

ET POUR 2020...

En 2020, nous souhaitons poursuivre et finaliser la dynamique pédagogique, structurelle et organisationnelle que nous avons largement initiée en 2019 afin de stabiliser les équipes éducatives et améliorer la qualité des prises en charge des jeunes qui nous sont confiés.

“ L'éducation est un éternel recommencement. ”

CARL DE SOUZA



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS ADOPHÉ – ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE AVEC POSSIBILITÉ D'HÉBERGEMENT

2, rue Clovis Hugues / 93700 DRANCY

Tél. : 01 49 33 91 92

Fax : 01 48 09 19 73

@: adophe@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directeur adjoint :

Djibril SOUMARE

Chef de Service Éducatif :

Philippe LE PERU

Chef de Service Administratif :

Fabienne EVUORT FOSTIN

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a été riche en réalisation d'activités éducatives en direction des jeunes.

Outre un travail intensif à domicile, des week-ends famille et séjours mutualisés ont été organisés pour travailler autour de la relation parent/enfant : des temps de partage dans un espace neutre, permettant aux jeunes de vivre des temps collectifs tout en découvrant un nouvel environnement social.

Le développement des compétences des professionnels par l'accès à des formations, colloques et conférences est un des leviers prioritaires qui a été retenu pour accompagner et soutenir notre démarche qualité.

ET POUR 2020...

Durant l'année 2020, l'accent sera mis sur le développement en matière de connaissances, de suivi des enfants de moins de 6 ans, de nos actions collectives en séjours de rupture.

Le développement de l'articulation avec les inspecteurs de l'enfance selon le nouveau découpage de notre sectorisation sera également prioritaire.

Une stratégie de recrutement judicieux sera mise en place afin de consolider l'équipe pluridisciplinaire en place, la stabiliser et la fidéliser.

“ Les racines de l'éducation
sont amères mais ses fruits
sont doux. ”

ARISTOTE

**ACCOMPAGNEMENT
À DOMICILE
AVEC POSSIBILITÉ
D'HÉBERGEMENT**





DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENTS ÉDUCATIFS DE SEINE-SAINT-DENIS

SERVICE D'INVESTIGATION ÉDUCATIVE 93 - SIE

7, boulevard de la Libération
Immeuble « Le Charles Michel »
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 48 09 00 46

Fax : 01 48 09 19 73

@: sioae93@jean-cotxet.asso.fr

Directrice : Camille DEGAND

Directrice adjointe :

Catherine GUITTON MERIGOT

Chef de service éducatif :

en cours de recrutement

Chef de service administratif :

Fabienne EVUORT FOSTIN

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

Un appel à projet social et médico-social relatif à la création d'un Service d'Investigation Éducative (SIE) en Seine-Saint-Denis est paru en juin 2019. Le projet de l'association a été remis le 2 août 2019 et présenté le 18 octobre 2019 en commission de sélection. Il a été notifié comme retenu en date du 21 octobre 2019. L'arrêté préfectoral portant autorisation de création d'un service d'investigation éducative a été édité le 12 décembre 2019.

Les commissions de recrutement des encadrants, des équipes psycho-éducative et administrative ont démarré dès le mois de novembre 2019.

ET POUR 2020...

Le SIE 93 a ouvert officiellement le 18 avril 2020.

Les projets seront axés autour du recrutement de l'intégralité de l'équipe éducative et de l'équipe administrative, de connaître et d'être connu des partenaires œuvrant dans le champ de la protection de l'enfance sur notre territoire d'intervention et enfin de créer nos outils de travail et de communication.

“ La MJIE s'inscrit dans
une approche résolutoire propre
aux recherches-actions, qui visent
à comprendre les situations sociales
pour mieux les modifier. ”

STÉPHANE RULLAC
DOCTEUR EN ANTHROPOLOGIE
ET EN SOCIOLOGIE



UNITÉ D'ACCUEIL FAMILIAL SERVICE D'ACCUEIL FAMILIAL DE ST-DENIS

9, boulevard de la Libération
93200 SAINT-DENIS

Tél. : 01 43 11 29 50

Fax : 01 48 37 55 64

@ : saf93@jean-cotbet.asso.fr

Directrice : Karine DELVILLE

Directrice adjointe : Véronique SENTI

Chefs de Service Éducatif :

Brigitte MEZOUANI – Abella PENEAUD –
Frédéric ROQUE

Chef de Service Administratif :

poste à pourvoir

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

L'année 2019 a été celle des premiers constats des effets liés à la nouvelle organisation de la Direction de l'UAF. L'amélioration du dispositif de pilotage de l'activité a permis de mieux prendre en compte les demandes d'admissions/places d'accueil disponibles chez les assistants familiaux et de relever le niveau d'activité à celui attendu dans le cadre de l'habilitation délivrée par le département. Des modifications de la structuration des équipes se sont inscrites dans ce mouvement. Les liens avec les partenaires (services ASE, Bureau de l'Accueil Familial, AEMO, PMI) se sont vus renforcés, permettant d'améliorer la réponse de l'établissement aux besoins du territoire.

La mise en place d'actions collectives (formations, activités, temps festifs) ont permis de consolider une identité de SAF, en articulation avec l'UAF.

Le Service d'Accueil d'Urgence a réussi fin 2019 à recruter suffisamment d'assistants familiaux pour répondre aux attentes de l'activité. Toutefois cet équilibre reste fragile dans la mesure où il existe une forte tension sur le recrutement des assistants familiaux. Le partenariat avec la Maison des Adoptions de Seine-Saint-Denis s'est consolidé et même développé, notre service étant reconnu pour la qualité de son travail.

Enfin 2019 a réuni des enfants du SAF autour de la création d'une œuvre collective avec un artiste, Jipé BOCQUEL, à l'occasion des 60 ans de l'Association.

ET POUR 2020...

L'accueil familial constitue le premier mode de suppléance parentale et permet de répondre aux besoins de sécurité et de stabilité des enfants qui sont accueillis par l'UAF, avec des enjeux en 2020 en termes d'attractivité et de reconnaissance du métier d'assistant familial.

Les transformations à opérer devront favoriser une adaptation du dispositif d'accueil familial, dans une dynamique permettant de mieux répondre à la pluralité des problématiques des situations parentales rencontrées ainsi qu'à celles des enfants confiés, dans le respect de la mission qui nous est fixée, en garantissant un certain niveau de qualité dans le cadre de nos accueils et dans l'accompagnement proposé.

La réactualisation du projet d'établissement sera l'occasion de réaffirmer les valeurs communes et les axes fondamentaux qui fondent l'Unité d'Accueil Familial, tout en respectant les spécificités de chaque service.

**SERVICE
D'ACCUEIL
FAMILIAL**





94

INTERNAT ÉDUCATIF DE THIAIS

9, boulevard Stalingrad / 94320 THIAIS

Tél. : 01 48 52 96 55

Fax : 01 48 90 59 03

@ : thiais@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Claude THOBOR

Chefs de Service Éducatif :

Soumia BOUTOU

Karim TACHERIFT



2019 ET SES FAITS MARQUANTS

En 2019, nous avons réussi à stabiliser l'encadrement par le passage en CDI des deux chefs de service éducatif. Le soutien du Siège social a permis d'atteindre cet objectif qui semblait lointain. Avoir deux cadres connaissant le cœur du métier est un atout pour le soutien des équipes. Les temps de réunion deviennent constructifs. Ils permettent d'interroger les postures éducatives des professionnels. Outre le soutien aux équipes, nous avons pu avoir un regard sur des comportements et agissements inadaptés. Pour certains, il y a eu recadrage. Ces nouveaux repères ont pu déstabiliser certains éducateurs qui n'avaient plus l'habitude d'être dans une dynamique de réflexion. Forts de cette nouvelle donne, nous avons réalisé une formation gratuite pour l'ensemble du personnel par le CRIAVS (Centre Ressources pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles). Nous souhaitons faire monter en compétence les travailleurs sociaux afin qu'ils adaptent leurs réponses en tenant compte de la problématique des jeunes qui nous sont confiés.

ET POUR 2020...

Afin de rendre lisible le travail réalisé, nous réinterrogeons les documents composant le dossier du jeune pour qu'ils soient en adéquation avec la spécificité du projet de chaque service : pour les structures collectives, c'est le travail du lien. Concernant le service appartement, l'accent est mis sur le thème « comment faire émerger le jeune comme sujet ».

“ La plus grande victoire
de l'existence ne consiste pas
à ne jamais tomber, mais à se
relever après chaque chute. ”

NELSON MANDELA



FOYER DE LA VARENNE / SAINT-MAUR

Directeur : Philippe HOUBART

Chefs de Service Éducatif :

Angélique LEBRAZIDEC - Sofy MEZIANE

Patrick LAPEZE - Cèdre TEILHARD

FOYER « KENNEDY »

89, avenue Joffre

94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSES

Tél. : 01 48 85 41 14

Fax : 01 48 85 38 95

@ : stmaur@jean-cotxet.asso.fr

FOYER « JACQUES ASTRUC »

45, rue Saint-Hilaire

94210 LA VARENNE-SAINT-HILAIRE

Tél. : 01 48 83 00 40

Fax : 01 48 86 61 11

@ : lavarenne@jean-cotxet.asso.fr

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

2019 est une année de stabilité tant au niveau de l'activité que des équipes éducatives :

- renforcement des actions et postures éducatives ;
- réflexion sur les réponses éducatives à apporter aux jeunes selon les situations de transgressions ;
- mise en place de soirées-débats avec ATD Quart-Monde ;
- maintien et renforcement d'une démarche de mutualisation des 3 établissements Val-de-Marnais ;
- et création d'un évènement pour l'association Jean Cotxet dans le Val-de-Marne.

ET POUR 2020...

L'année 2020 sera placée sous le signe de la réécriture du projet d'établissement :

- mise en place d'un comité technique pluridisciplinaire ;
- démarche participative alliant concertation et prise de décision collégiale se retrouvant autour de valeurs et objectifs communs ;
- création d'une nouvelle entité remplaçant l'appellation « Etablissement La Varenne / St-Maur ».

“ Il faut viser la lune,
parce qu'au moins si vous échouez
vous finirez dans les étoiles. ”

OSCAR WILDE



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**



2019 ET SES FAITS MARQUANTS

Monique PACOT, présente depuis l'ouverture de la Villa et Directrice depuis 2008, a pris sa retraite ; son empreinte est indélébile et force le respect, autant par la continuité de son engagement que par la créativité qu'elle a su maintenir et enrichir au fil du temps.

L'année 2019 s'est déroulée dans cet esprit de continuité et de poursuite du travail engagé. Le parcours psychosocial, fruit d'une réflexion commune de ces trois dernières années, a montré ses intérêts : mise en œuvre de passerelles vers la vie professionnelle pour les jeunes filles accueillies et climat général plus apaisé au quotidien.

Il n'en demeure pas moins qu'il ne faut pas relâcher les efforts, devant des situations toujours plus complexes, alliant suivi éducatif, soutien thérapeutique, accompagnement vers l'autonomie autant matérielle qu'affective. Si rien n'est jamais acquis, rien n'est jamais perdu.

ET POUR 2020...

La Mairie de Paris a honoré avec force et chaleur les 60 ans d'existence de l'association. Les établissements du Val-de-Marne célébreront à leur tour cet événement autour du thème de la mutualisation des actions éducatives au service des jeunes et adolescents accueillis.

LA VILLA PRÉAUT VILLIERS-SUR-MARNE

2 ter, rue de Cœuilly
94350 VILLIERS-SUR-MARNE

Tél. : 01 49 30 82 90

Fax : 01 49 41 02 23

@ : villiers@jean-cotxet.asso.fr

Directeur : Jean-Marc CAMPIUTTI

Directrice adjointe :
Nadia BEN MIMOUN

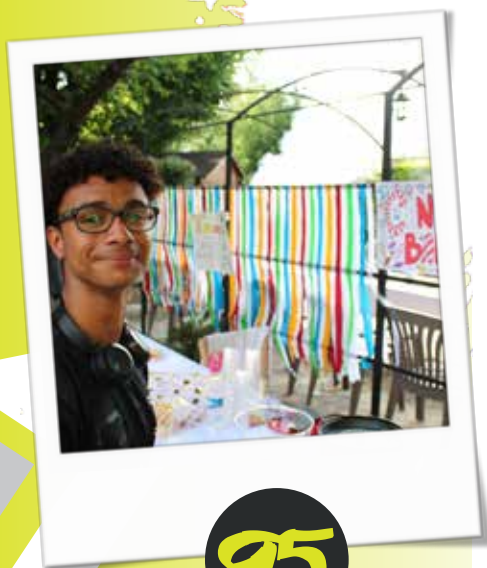
Conseiller Technique :
Mathieu CASTEL

“ Quand on a dix pas à faire,
neuf font la moitié du chemin. ”

PROVERBE CHINOIS



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**



MAISONS ET APPARTEMENTS ÉDUCATIFS DU VAL D'OISE

2, rue du Professeur Calmette
95120 ERMONT

Tél. : 01 34 44 04 00

Fax : 01 34 44 04 04

@ : ermont@jean-cotbet.asso.fr

Directeur : Marc ESCANECRABE

Chefs de Service Éducatif :

Cyrille ROLLIN - Delphine ZENOUDA



**MAISON
D'ENFANTS
À CARACTÈRE
SOCIAL**

2019 ET SES FAITS MARQUANTS

La période de transition amorcée l'année dernière touche à sa fin et en 2019, nous avons travaillé à stabiliser les équipes et les projets des différents services et maisons des MAE 95. Chaque maison accueille maintenant une tranche d'âge délimitée, permettant ainsi d'inscrire les enfants dans un parcours institutionnel évitant les ruptures. La maison des Grands Noyers et les Appartements Éducatifs ont recentré leur action sur des accueils ancrés dans des problématiques de Protection de l'Enfance, réduisant un peu la part de Mineurs Non Accompagnés. Les fondamentaux, qui font une partie de l'identité des MAE 95, sont bien sûr maintenus : implication des équipes permettant d'accueillir des situations complexes, alliance de l'éducatif et du soin, rôle important des maîtresses de maison au quotidien.

En termes d'activité, 2019 a été une année fructueuse : les accueils ont dépassé les prévisions, les nombreuses demandes d'admission confirment l'ancrage et la lisibilité des projets dans le département. Le service de suite continue à se développer et à démontrer au fil du temps sa pertinence en tant que projet : accompagnement des jeunes au moment de leur sortie des dispositifs de Protection de l'Enfance, maintien du lien et mise à disposition de soutien pour les jeunes anciennement accueillis.

Cette année nous a également permis de nous essayer à la solidarité entre établissements au sein de l'Association. C'est ainsi que nous avons pu profiter d'un relais dans l'accueil d'un jeune posant des difficultés au sein de la maison des Grands Noyers et à notre tour, recevoir en relais deux jeunes qui avaient besoin d'un temps d'éloignement de leurs maisons d'origine pendant la période de l'été. Une initiative particulièrement bénéfique a aussi été mise en place avec le foyer de la Villa Préaut qui, à travers son projet de « kermesse ambulante », a permis à plusieurs adolescentes de venir animer des ateliers et des jeux pour les enfants de la Maison des Mômes lors de la fête de fin d'année.

ET POUR 2020...

Un important travail de mise à jour administrative reste à mener : remise en place de certains outils de la loi 2002.2 (dont le Conseil de la Vie Sociale), réécriture du projet d'établissement, finalisation du Plan Pluriannuel d'Investissements avec le département ; tout en maintenant la qualité d'un accueil adapté aux besoins et difficultés de chaque jeune.

“ On ne tire pas sur une fleur
pour la faire pousser. On l'arrose
et on la regarde grandir...
patiemment. ”

PROVERBE AFRICAÎN

4



les instances
du personnel

Les ordonnances du 22 septembre 2017 ont mis fin aux instances représentatives du personnel : Comité d'Entreprise (CE), Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) et Délégués du Personnel (DP).

Elles ont été remplacées par le **Comité Social Economique (CSE)**, devant désigner une Commission Santé, Sécurité, Conditions de Travail (CSSCT) et des Représentants de Proximité (RP).

1 - COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE (CSE)

A l'association, les membres du CSE ont été élus au 2^{ème} tour des élections professionnelles, le 26 novembre 2019.

Membres élus au CSE : 16 titulaires et 15 suppléants

NOM	PRÉNOM	COLLÈGE	SYNDICAT
TITULAIRES			
KERDJIDJ	Assia	Non-cadres	CFTC
TERRAS	Fouad	Non-cadres	CFTC
AURIER	Roméo	Non-cadres	CGT
BALUT	Eva	Non-cadres	CGT
CHARBIT AKKAYA	Corinne	Non-cadres	CGT
GARCIA	Marie-Alice	Non-cadres	CGT
KOKOLO	Armand	Non-cadres	CGT
NKAYA	Michel	Non-cadres	CGT
BOULAINE	Soraya	Non-cadres	FO
COLOMBIE	Valérie	Non-cadres	FO
GUERBAA	Hichem	Non-cadres	FO
JUGE	Arnaud	Non-cadres	FO
KHARDOUCHE	Habiba	Non-cadres	FO
NEBACH	Jalal	Cadres	FO
RAMCHANI	Virginie	Non-cadres	FO
ROUMEAS	Anne	Cadres	FO
SUPPLEANTS			
KABACHE	Louiza	Non-cadres	CFTC
YASSA	Hakim	Non-cadres	CFTC
DE LACROIX	Jean-Pierre	Non-cadres	CGT
DJELLAL HAMANI	Bent Kaddour	Non-cadres	CGT
DJOUSSE	Louise	Non-cadres	CGT
HAROUNE	Farida	Non-cadres	CGT
JOACHIM	Damien	Non-cadres	CGT
MBOUKOU-BALOSSA	Théophile	Non-cadres	CGT
ATTIGUI	Shéhérazade	Non-cadres	FO
DELARUE	Yvonne	Non-cadres	FO
DESZELUS	Frédéric	Cadres	FO
MOREIRAS	Fernanda	Non-cadres	FO
PARDAL-BAILON	Fabien	Non-cadres	FO
TILIOUINE	Lynda	Non-cadres	FO
ZEGHADI	Dalila	Non-cadres	FO

Bureau du CSE

- Secrétaire : Virginie RAMCHANI (désignée le 03/12/19)
- Secrétaire adjointe : Habiba KHARDOUCHE (désignée le 03/12/19)
- Trésorier : Hichem GUERBAA (désigné le 16/01/20)
- Trésorière adjointe : Marie-Alice GARCIA (désignée le 16/01/20)

Membres de la Commission technique du CSE (désignés le 03/12/19)

- Valérie COLOMBIE
- Marie-Alice GARCIA
- Armand KOKOLO

Représentants du CSE au Conseil d'Administration (désignés le 03/12/19)

- Michel NKAYA
- Virginie RAMCHANI

Représentant Syndical au CSE

André KOKOLO – CGT

2 - COMMISSION SANTÉ, SÉCURITÉ, CONDITIONS DE TRAVAIL (CSSCT)**Membres** (désignés le 16/01/20)

- Roméo AURIER – Secrétaire
- Eva BALUT
- Jalal NEBACH
- Anne ROUMEAS

3 - REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ (RP) (désignés le 16/01/20)

ETABLISSEMENTS ET SERVICES	REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ
Foyer de Bièvres / Palaiseau	BIEVRES: Bent Kaddour DJELLAL HAMANI
	PALAISEAU: Jessica ROMANO
DAE 93	ADOPHÉ : Asma REZGUI
	LA COURNEUVE: André KOKOLO
Thiais	THIAIS: Jean-Luc PROUST
Foyer de La Varenne / St-Maur	La Varenne: Harris BEBEY BOUGNA
SAHP Croix-Nivert / Ourcq	SAHP: Sarah TAMBA PITA
	Ourcq: Michel NKAYA
UAF	SAF 75: Anita NITKOWSKI
	SAF 93: Nabia BELAKHDAR
	SAF 93: Farida HAROUNE
Etablissement Jenner	Damien JOACHIM
Foyer Amandiers-Belleville	Wallia BRAHIM-MOUSSA
	Jean-Pierre DE LACROIX
Foyer de Neauphle-le-Château	Marie-Frantz ANTOINE
La Villa Préaut / Villiers-sur-Marne	Karine ALEHERI
Maison du Sacré-Cœur	Angela DI SOTTO
	Lionel PASTOUR
SAPPEJ	Yousseoufi ALI
Siège social	Laelitia REGNIER
SAJE Sud-Est Parisien	Maria SIDDIQUE



éléments
financiers

5

SERVICES ET ÉTABLISSEMENTS	RÉSULTATS 2019 PAR ACTIVITÉ (en euros)						
	EXERCICE 2019			Reprise de résultats antérieurs	RÉSULTAT de GESTION 2019	Charges non opposables	RÉSULTAT sous contrôle de l'autorité de tarification
	PRODUITS	CHARGES	RÉSULTAT COMPTABLE				
FOYERS	32 619 186,75	32 672 521,13	-53 334,38	396 798,11	343 463,73	-32 303,00	311 160,73
Etablissement de l'Ourcq - Foyer	859 513,44	878 490,51	-18 977,07	5 926,13	-13 050,94	384,00	-12 666,94
Etablissement de l'Ourcq - Appartements	367 103,50	339 991,69	27 111,81	2 978,28	30 090,09	-511,00	29 579,09
Etablissement Jenner - Internat	2 432 256,32	2 538 934,87	-106 678,55	6 395,15	-100 283,40	8 775,00	-91 508,40
Etablissement Jenner - PHARE	761 689,99	901 624,38	-139 934,39	95 000,00	-44 934,39	16 797,00	-28 137,39
Etablissement Amandiers-Belleville - Foyer	1 384 905,69	1 525 572,51	-140 666,82	28 463,82	-112 203,00	-7 379,00	-119 582,00
Etablissement Amandiers-Belleville - Suite Educative	1 454 084,36	1 355 788,49	98 295,87	30 835,81	129 131,68	-31 959,00	97 172,68
Maison du Sacré-Cœur - Maison d'Enfants	5 365 648,86	5 155 973,62	209 675,24	60 561,17	270 236,41	27 763,00	297 999,41
Maison du Sacré-Cœur - Espace Cortot	822 234,90	929 405,15	-107 170,25	8 403,37	-98 766,88	-11 454,00	-110 220,88
Foyer éducatif de Neauphle-le-Château	2 236 754,09	2 285 501,64	-48 747,55		-48 747,55	-26 191,00	-74 938,55
Foyer Odette Benedetti - Bièvres	1 683 393,10	1 562 232,25	121 160,85	-55 000,00	66 160,85	-18 036,00	48 124,85
Appartements de Palaiseau	449 500,61	429 483,52	20 017,09	-45 000,00	-24 982,91	-5 711,00	-30 693,91
Foyer éducatif de Palaiseau	913 403,67	827 453,09	85 950,58	-57 270,03	28 680,55	-15 048,00	13 632,55
Foyer de Garches	1 170 413,00	1 136 595,34	33 817,66	8 490,00	42 307,66	-6 342,00	35 965,66
Accueils de Seine-Saint-Denis	2 215 269,37	2 265 439,35	-50 169,98	108 915,89	58 745,91	-1 531,00	57 214,91
Foyer La Varenne/ St-Maur	2 813 739,50	2 845 662,03	-31 922,53	-10 000,00	-41 922,53	-15 142,00	-57 064,53
Villa Préaut - Villiers-sur-Marne	2 357 779,98	2 267 356,13	90 423,85	111 158,90	201 582,75	16 853,00	218 435,75
Etablissement de Thiais	2 344 297,64	2 539 023,88	-194 726,24	96 939,62	-97 786,62	15 340,00	-82 446,62
Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	2 987 198,73	2 887 992,68	99 206,05		99 206,05	21 089,00	120 295,05
URGENCE	1 966 187,14	1 801 216,49	164 970,65	-31 463,47	133 507,18	-172 136,89	-38 629,71
SAHP Croix-Nivert	1 092 734,29	972 430,40	120 303,89	24 946,96	145 250,85	-30 967,00	114 283,85
DAU 94	873 452,85	828 786,09	44 666,76	-56 410,43	-11 743,67	-141 169,89	-152 913,56
ACCUEIL FAMILIAL	19 087 731,39	19 531 556,55	-443 825,16	-355 979,69	-799 804,85	78 313,00	-721 491,85
SAF 75	12 146 535,10	12 208 587,87	-62 052,77	-400 655,42	-462 708,19	5 391,00	-457 317,19
SAF 93	5 895 569,50	6 191 869,98	-296 300,48	1 682,82	-294 617,66	103 624,00	-190 993,66
SAF 93 URGENCE PETITE ENFANCE	1 045 626,79	1 131 098,70	-85 471,91	42 992,91	-42 479,00	-30 702,00	-73 181,00
MILIEU OUVERT	4 185 287,73	4 461 450,64	-296 162,91	134 910,98	-161 251,93	-11 547,00	-172 798,93
SAEMO 75	968 927,87	1 043 924,47	-74 996,60	85 663,24	10 666,64	-21 486,00	-10 819,36
AED 75	1 039 588,78	1 110 602,27	-71 013,49	-25 708,14	-96 721,63	-6 492,00	-103 213,63
Lieu-Rencontre	222 875,38	248 222,09	-25 346,71	22 644,42	-2 702,29	-4 919,00	-7 621,29
La Parent'aise - Visites Médialisées	62 492,36	225 666,69	-163 174,33		-163 174,33	22 165,00	-141 009,33
AEMO 93	1 250 502,77	1 171 949,57	78 553,20	9 732,00	88 285,20	-3 639,00	84 646,20
AEMO Intensive	620 900,57	661 085,55	-40 184,98	42 579,46	2 394,48	2 824,00	5 218,48
ACCUEIL DE JOUR	2 988 966,70	2 716 856,18	272 110,52	-129 629,57	142 480,95	15 671,00	158 151,95
SAJE13-14	875 214,91	771 688,87	103 526,04	-63 391,74	40 134,30	3 008,00	43 142,30
SAJE11-12	837 673,16	777 135,57	60 537,59		60 537,59	6 435,00	66 972,59
SAPPEJ	948 877,35	835 169,11	113 708,24	-71 988,83	41 719,41	-729,00	40 990,41
SAJE 92	327 201,28	332 862,63	-5 661,35	5 751,00	89,65	6 957,00	7 046,65
AUTRES SERVICES	1 608 315,50	1 345 766,84	262 548,66	-10 000,00	252 548,66	-2 028,00	250 520,66
ADOPHÉ 93	1 278 408,07	1 032 939,62	245 468,45		245 468,45	3 760,00	249 228,45
Réparation Pénale	329 907,43	312 827,22	17 080,21	-10 000,00	7 080,21	-5 788,00	1 292,21
CHARGES RÉPARTIES	2 241 834,21	2 244 385,49	-2 551,28		-2 551,28	25 033,00	22 481,72
SIEGE SOCIAL	2 241 834,21	2 244 385,49	-2 551,28		-2 551,28	25 033,00	22 481,72
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS SOUMISES À APPROBATION	64 677 509,42	64 773 753,32	-96 243,90	4 636,36	-91 607,54	-98 997,89	-190 605,43

Association Jean Cotbet	Budget accordé et Compte administratif de l'exercice 2019 (en euros)								
	Groupes de charges								
	Exploitation courante			Personnel			Structure		
	Compte Admin. 2018	Budget accordé 2019	Compte Admin. 2019	Compte Admin. 2018	Budget accordé 2019	Compte Admin. 2019	Compte Admin. 2018	Budget accordé 2019	Compte Admin. 2019
FOYERS	3 875 288,19	4 060 067,15	4 119 628,82	22 382 948,66	22 636 869,82	22 328 908,86	6 083 265,55	5 512 023,27	6 223 983,65
Etablissement de l'Ourcq - Foyer	153 195,81	94 143,00	98 296,13	809 590,75	620 114,00	627 420,69	235 886,36	118 189,00	152 773,69
Etablissement de l'Ourcq - Appartements		53 857,00	45 267,85		207 886,00	209 368,25		75 811,00	85 355,59
Etablissement Jenner - Internat	496 262,68	355 038,00	368 831,82	2 509 079,45	1 850 205,00	1 867 286,07	488 346,75	302 390,00	302 816,98
Etablissement Jenner - PHARE		105 000,00	116 502,03		660 000,00	667 717,75		115 000,00	117 404,60
Etablissement Amandiers-Belleville - Foyer	281 252,99	160 171,00	196 289,55	1 892 103,99	914 040,00	993 593,28	873 044,61	244 040,00	335 689,68
Etablissement Amandiers-Belleville - Suite Educative		99 829,00	75 528,23		785 960,00	695 348,24		522 960,00	584 912,02
Maison du Sacré-Cœur - Maison d'Enfants	470 318,28	582 442,00	546 066,58	2 706 124,22	3 300 000,00	3 154 136,65	1 322 358,79	1 257 000,00	1 455 770,39
Maison du Sacré-Cœur - Espace Cortot	125 768,49	110 000,00	113 552,82	726 741,81	660 000,00	671 625,44	167 950,29	137 000,00	144 226,89
Foyer éducatif de Neauphle-le-Château	280 718,71	290 385,00	269 934,00	1 747 170,77	1 630 327,60	1 631 748,44	397 780,77	367 440,00	383 819,20
Foyer Odette Benedetti - Bièvres	215 520,49	205 530,00	263 876,22	1 290 351,32	1 208 346,00	1 106 227,98	177 569,70	168 682,00	192 128,05
Appartements de Palaiseau	73 702,60	67 424,15	76 026,66	288 146,24	222 737,22	241 674,08	102 634,70	96 126,27	111 782,78
Foyer éducatif de Palaiseau	110 776,93	113 890,00	104 851,73	691 000,66	632 824,00	615 156,76	136 322,76	110 285,00	107 444,60
Foyer de Garches	153 731,49	160 712,00	157 492,00	845 379,40	787 656,00	783 539,03	172 803,23	164 643,00	195 564,31
Accueils de Seine-Saint-Denis	254 923,81	266 268,00	276 175,24	1 524 787,51	1 585 521,00	1 472 742,89	613 552,62	402 782,00	516 521,22
Foyer La Varenne/ St-Maur	335 649,01	350 000,00	363 054,82	1 942 483,95	1 923 872,00	1 990 538,79	454 567,37	401 200,00	492 068,42
Villa Préaut - Villiers-sur-Marne	233 747,35	250 000,00	253 777,36	1 643 945,25	1 834 741,00	1 718 282,28	247 704,18	291 237,00	295 296,49
Etablissement de Thiais	307 084,82	378 268,00	380 379,49	1 598 521,58	1 687 627,00	1 717 786,52	352 367,99	364 231,00	440 857,87
Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	382 634,73	417 110,00	413 726,09	2 167 521,76	2 125 013,00	2 164 715,72	340 375,43	373 007,00	309 550,87
URGENCE	295 668,56	126 311,00	119 987,06	2 735 598,60	1 386 920,00	1 187 340,03	630 945,51	349 090,00	493 889,40
SAHP Croix-Nivert	72 324,06	75 000,00	67 865,50	887 221,72	873 791,00	807 725,15	144 013,35	88 750,00	96 839,75
DAU 94	223 344,50	51 311,00	52 121,56	1 848 376,88	513 129,00	379 614,88	486 932,16	260 340,00	397 049,65
ACCUEIL FAMILIAL	2 488 578,35	2 646 849,11	2 578 942,32	14 872 229,15	14 581 930,00	14 789 227,08	2 049 614,73	1 783 961,00	2 163 387,15
SAF 75	1 697 232,83	1 730 000,00	1 723 412,96	9 650 663,27	8 900 000,00	9 166 623,82	1 187 049,28	1 036 700,00	1 318 551,09
SAF 93	696 932,19	786 544,11	759 400,82	4 320 736,95	4 383 743,00	4 711 578,92	737 329,95	633 192,00	720 890,24
SAF 93 URGENCE PETITE ENFANCE	94 413,33	130 305,00	96 128,54	900 828,93	1 298 187,00	911 024,34	125 235,50	114 069,00	123 945,82
MILIEU OUVERT	155 065,94	234 308,00	171 038,42	3 093 629,72	3 719 974,00	3 231 739,40	1 011 818,73	1 031 709,00	1 058 672,82
SAEMO 75	36 133,13	37 000,00	33 703,91	841 623,33	835 000,00	804 351,58	254 156,41	187 000,00	205 868,98
AED 75	31 166,28	36 000,00	30 184,63	904 348,41	890 000,00	832 932,15	292 416,31	222 000,00	247 485,49
Lieu-Rencontre	8 195,72	8 000,00	6 916,61	171 601,85	177 000,00	164 871,56	93 185,08	74 000,00	76 433,92
La Parent'aise - Visites médiatisées		20 200,00	10 122,53		408 909,00	158 730,71		126 300,00	56 813,45
AEMO 93	59 611,32	75 000,00	60 725,44	909 102,34	915 000,00	859 299,85	296 260,47	221 561,00	251 924,28
AEMO Intensive	19 959,49	58 108,00	29 385,30	266 953,79	494 065,00	411 553,55	75 800,46	200 848,00	220 146,70
ACCUEIL DE JOUR	137 435,91	188 522,00	147 786,08	1 643 994,84	2 008 415,00	1 876 660,78	557 342,08	670 281,00	692 409,32
SAJE 13-14	66 228,68	70 000,00	63 896,99	586 741,50	590 000,00	563 083,36	148 669,85	140 500,00	144 708,52
SAJE 11-12	17 537,37	58 000,00	32 214,11	138 021,65	559 000,00	460 875,35	134 655,77	290 000,00	284 046,11
SAPPEJ	38 999,32	45 000,00	38 921,33	641 493,48	570 000,00	563 102,56	252 597,14	220 000,00	233 145,22
SAJE 92	14 670,54	15 522,00	12 753,65	277 738,21	289 415,00	289 599,51	21 419,32	19 781,00	30 509,47
AUTRES SERVICES	74 290,59	156 403,80	88 792,90	862 285,90	1 127 378,00	987 764,10	284 402,61	275 791,20	269 209,84
ADOPHÉ 93	57 852,44	136 480,80	73 273,26	655 300,42	905 510,00	765 727,76	201 415,66	199 257,20	193 938,60
Réparation Pénale	16 438,15	19 923,00	15 519,64	206 985,48	221 868,00	222 036,34	82 986,95	76 534,00	75 271,24
CHARGES RÉPARTIES	222 951,87	270 209,00	230 020,63	1 703 700,44	1 632 288,00	1 721 803,49	361 126,28	289 020,00	292 561,37
SIÈGE SOCIAL	222 951,87	270 209,00	230 020,63	1 703 700,44	1 632 288,00	1 721 803,49	361 126,28	289 020,00	292 561,37
Totaux - activité sous contrôle	7 249 279,41	7 682 670,06	7 456 196,03	47 294 387,31	47 093 774,82	46 123 443,74	10 978 515,49	9 911 875,47	11 194 113,55

Association Jean Cotvet	Budget accordé et Compte administratif de l'exercice 2019 (en euros)								
	Groupes de produits								
	Tarification			Autres relatifs à l'exploitation			Financiers et non encaissables		
	Compte Admin. 2018	Budget accordé 2019	Compte Admin. 2019	Compte Admin. 2018	Budget accordé 2019	Compte Admin. 2019	Compte Admin. 2018	Budget accordé 2019	Compte Admin. 2019
FOYERS	31 083 797,79	31 466 261,04	31 558 732,32	857 902,30	76 947,31	719 534,99	192 527,21	278 850,40	340 919,44
Etablissement de l'Ourcq - Foyer	1 122 256,98	827 039,87	846 739,84	13 800,72	993,00	9 571,85	847,69	647,00	3 201,75
Etablissement de l'Ourcq - Appartements		335 959,72	364 008,30			3 071,87		56,00	23,33
Etablissement Jenner - Internat	3 220 954,18	2 498 085,85	2 403 821,78	26 069,27	2 084,00	26 168,51	1 220,72	1 068,00	2 266,03
Etablissement Jenner - PHARE		783 685,00	759 440,28		893,00	1 792,24		422,00	457,47
Etablissement Amandiers-Belleville - Foyer	2 818 735,76	1 285 282,47	1 329 994,76	181 347,89	902,31	51 308,93	7 167,75	3 602,40	3 602,00
Etablissement Amandiers-Belleville - Suite Educative		1 369 218,19	1 408 626,60		8 505,00	44 305,06		190,00	1 152,70
Maison du Sacré-Cœur - Maison d'Enfants	4 373 031,22	4 906 773,83	4 893 924,86	309 473,96	22 346,00	282 471,99	110 035,45	149 761,00	189 252,01
Maison du Sacré-Cœur - Espace Cortot	891 578,16	887 366,63	810 186,39	2 140,01	2 000,00	3 262,96	2 125,25	9 230,00	8 785,55
Foyer éducatif de Neauphle-le-Château	2 253 397,99	2 256 797,60	2 203 392,48	36 531,56	16 967,00	17 535,02	17 265,51	14 388,00	15 826,59
Foyer Odette Benedetti - Bièvres	1 667 301,35	1 636 069,00	1 645 174,74	53 346,73	1 489,00	6 030,12	0,87		32 188,24
Appartements de Palaiseau	413 400,55	431 287,64	443 292,56	18 208,58		6 133,05	120,00		75,00
Foyer éducatif de Palaiseau	885 467,79	913 367,03	910 159,16	17 427,21	902,00	3 208,51	435,25		36,00
Foyer de Garches	1 110 306,66	1 102 536,00	1 135 315,30	12 897,66	1 985,00	9 819,79	3 826,65		25 277,91
Accueils de Seine-Saint-Denis	2 153 202,76	2 140 016,11	2 168 286,12	43 759,85	5 639,00	44 308,31	5 681,63		2 674,94
Foyer La Varenne/ St-Maur	2 731 220,62	2 663 854,00	2 734 533,60	56 112,24	2 978,00	60 849,85	25 270,07	18 240,00	18 356,05
Villa Préaut - Villiers-sur-Marne	2 192 006,00	2 222 663,10	2 241 902,88	21 428,49	2 978,00	81 660,62	13 193,64	39 178,00	34 216,48
Etablissement de Thiais	2 183 598,27	2 337 167,00	2 292 387,83	40 722,75	2 316,00	51 909,81	721,88		
Maisons et Appartements Educatifs du Val d'Oise	3 067 339,50	2 869 092,00	2 967 544,84	24 635,38	3 970,00	16 126,50	4 614,85	42 068,00	3 527,39
URGENCE	3 426 402,78	1 869 800,47	1 912 736,54	88 958,63	23 984,00	53 450,60	3 719,02		
SAHP Croix-Nivert	1 111 388,85	1 011 601,04	1 061 558,74	20 694,93	993,00	31 175,55	0,70		
DAU 94	2 315 013,93	858 199,43	851 177,80	68 263,70	22 991,00	22 275,05	3 718,32		
ACCUEIL FAMILIAL	17 791 198,81	19 270 568,80	18 851 400,99	166 035,34	82 645,00	120 205,85		15 506,00	116 124,55
SAF 75	11 227 021,42	12 039 513,42	12 006 784,12	116 612,19	27 842,00	89 339,13			50 411,85
SAF 93	5 433 756,16	5 741 274,29	5 809 731,23	45 514,00	48 117,00	20 125,57		12 405,00	65 712,70
SAF 93 URGENCE PETITE ENFANCE	1 130 421,23	1 489 781,09	1 034 885,64	3 909,15	6 686,00	10 741,15		3 101,00	
MILIEU OUVERT	3 983 918,43	4 739 145,02	4 012 471,39	162 217,06	63 917,00	89 415,46	73 747,98	72 750,00	63 400,88
SAEMO 75	962 081,68	935 911,76	946 577,40	28 278,82	13 594,00	12 417,13	23 831,27	23 831,00	9 933,34
AED 75	1 159 775,92	1 130 984,14	985 976,57	80 216,62	13 982,00	30 347,77	36 241,79	28 742,00	23 264,44
Lieu-Rencontre	289 622,19	223 110,58	214 102,19	7 717,16	2 735,00	3 391,80	11 374,92	10 510,00	5 381,39
La Parent'aise - Visites médiatisées		550 000,00	59 677,20		5 409,00	2 815,16			
AEMO 93	1 232 187,70	1 191 908,00	1 216 461,55	42 812,21	19 653,00	33 686,26	2 300,00		354,96
AEMO Intensive	340 250,94	707 230,54	589 676,48	3 192,25	8 544,00	6 757,34		9 667,00	24 466,75
ACCUEIL DE JOUR	2 091 889,12	2 940 126,57	2 910 056,19	92 954,68	41 291,00	57 457,03	1 533,78	15 430,00	21 453,48
SAJE 13-14	848 292,38	855 891,74	863 812,85	7 534,63	8 000,00	11 402,06	304,98		
SAJE 11-12	204 294,72	898 819,00	828 428,02	834,75	8 181,00	9 245,14			
SAPPEJ	763 631,04	906 988,83	939 388,32	58 687,45		9 489,03			
SAJE 92	275 670,98	278 427,00	278 427,00	25 897,85	25 110,00	27 320,80	1 228,80	15 430,00	21 453,48
AUTRES SERVICES	1 313 812,80	1 551 727,00	1 561 245,70	-15 268,08	17 846,00	38 352,04	920,00		8 717,76
ADOPHE 93	982 590,00	1 226 400,00	1 235 920,00	14 399,70	14 848,00	34 125,27			8 362,80
Réparation Pénale	331 222,80	325 327,00	325 325,70	-29 667,78	2 998,00	4 226,77	920,00		354,96
CHARGES RÉPARTIES	2 063 311,00	2 126 415,00	2 126 415,00	101 951,06	41 202,00	85 320,63	99 756,85	23 900,00	30 098,58
SIÈGE SOCIAL	2 063 311,00	2 126 415,00	2 126 415,00	101 951,06	41 202,00	85 320,63	99 756,85	23 900,00	30 098,58
Totaux - activité sous contrôle	61 754 330,73	63 964 043,90	62 933 058,13	1 454 750,99	347 832,31	1 163 736,60	372 204,84	406 436,40	580 714,69

BILAN FINANCIER ASSOCIATION ACTIVITÉ CONTROLÉE (EN EUROS)

BIENS	2017	2018	2019
Biens stables			
Immobilisations incorporelles nettes	51 360,78	107 533,50	79 559,97
Immobilisations corporelles brutes			
- Terrains	1 388 517,15	1 388 517,15	1 066 087,48
- Constructions	23 883 955,05	24 173 075,52	25 182 090,48
- Installations, matériels et outillage	1 092 738,08	1 271 893,36	1 307 007,27
- Autres immobilisations corporelles	15 624 410,13	19 068 991,33	20 688 662,18
Immobilisations en cours	1 088 761,93	155 603,12	118 991,27
Immobilisations financières	1 616 368,26	1 720 727,74	1 704 526,15
Amortissements comptables excédentaires différés	260 433,64	260 433,64	260 433,64
Charges à répartir			
Autres			
Comptes de liaison investissements			
TOTAL II	45 006 545,02	48 146 775,36	50 407 358,44
Fonds de roulement d'investissement négatif (I-II)			
Actifs stables d'exploitation			
Report à nouveau déficitaire	7 462 673,21	8 053 603,94	8 703 140,15
Résultat déficitaire	342 989,81	1 940 895,65	96 243,90
Droits acquis par les salariés non provisionnés	1 015 856,14	786 222,64	1 700 549,56
Autres			
Comptes de liaison trésorerie (stable)			
TOTAL IV	8 821 519,16	10 780 722,23	10 499 933,61
Fonds de roulement d'exploitation négatif (III-IV)			
Fonds de roulement net global négatif			
Valeurs d'exploitation			
Stocks	55 261,00	20 785,00	5 793,00
Avances et acomptes versés	6 052,14	6 180,74	11 842,10
Organismes payeurs, usagers	15 062 774,19	9 806 743,37	9 606 185,97
Créances diverses d'exploitation	203 125,63	1 057 490,64	1 258 297,94
Charges constatées d'avance	238 459,25	398 964,67	346 782,04
Autres	1 276 522,71	888 926,61	1 339 052,63
Comptes de liaison exploitation			
TOTAL VI	16 842 194,92	12 179 091,03	12 567 953,68
Besoin en fonds de roulement (VI-V)	8 206 575,95	654 455,86	388 226,54
Liquidités			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	133 454,88	5 042 287,83	4 729 217,62
Autres			
Comptes de liaison trésorerie			
TOTAL VIII	133 454,88	5 042 287,83	4 729 217,62
TRESORERIE POSITIVE (VIII-VII)		3 331 676,64	3 699 833,24
TOTAL DES BIENS (II+IV+VI+VIII)	70 803 713,98	76 148 876,45	78 204 463,35

BILAN FINANCIER ASSOCIATION ACTIVITÉ CONTRÔLÉE (EN EUROS)

FINANCEMENTS	2017	2018	2019
Financements stables			
Apports ou fonds associatifs	1 073 873,97	1 073 873,97	1 073 873,97
Réserves de plus-values nettes	803 056,40	809 071,40	816 671,40
Excédents affectés à l'investissement	4 397 264,04	4 477 598,05	4 668 948,85
Subventions d'investissement	1 157 778,47	1 128 386,78	2 212 081,72
Réserve de compensation des charges d'amortissements	83 385,81	80 190,82	72 894,20
Provisions pour renouvellement des immobilisations	1 997 406,96	2 166 986,41	2 470 717,97
Provisions réglementées sur plus-values nettes d'actif			
Emprunts et dettes financières	7 113 287,67	8 021 653,61	7 360 481,46
Dépôts et cautionnements reçus			
Amortissement des immobilisations			
- Constructions	14 117 296,42	14 877 293,03	15 392 672,27
- Installations, matériels et outillage	824 588,17	853 378,55	894 870,66
- Autres immobilisations corporelles	7 725 355,75	8 395 225,58	9 266 930,14
Autres			
Comptes de liaison investissements	7 244 940,96	7 244 940,96	7 244 940,96
TOTAL I	46 538 234,62	49 128 599,16	51 475 083,60
Fonds de roulement d'investissement positif (I-II)	1 531 689,60	981 823,80	1 067 725,16
Financements stables d'exploitation			
Excédents et provisions affectés à la couverture du BFR	6 468 557,07	6 468 557,07	6 461 320,81
Réserves de compensation des déficits	465 740,53	265 877,33	283 906,44
Résultat excédentaire			
Report à nouveau excédentaire affecté à			
- réduction des charges d'exploitation	1 868 901,22	2 233 509,50	2 171 901,12
- financement de mesures d'exploitation	289 435,03	336 690,89	424 176,46
Provisions pour risques et charges	2 940 503,19	2 784 246,60	2 858 418,17
Fonds dédiés	1 032 770,14	1 696 149,54	1 320 545,23
Autres			
Comptes de liaison trésorerie (stable)			
TOTAL III	13 065 907,18	13 785 030,93	13 520 268,23
Fonds de roulement d'exploitation positif (III-IV)	4 244 388,02	3 004 308,70	3 020 334,62
Fonds de roulement net global positif	5 776 077,62	3 986 132,50	4 088 059,78
Dettes d'exploitation			
Avances reçues	16 111,61	26 312,14	86 779,71
Fournisseurs d'exploitation	814 989,01	1 525 758,51	1 147 036,21
Dettes sociales	6 172 437,56	7 633 616,91	7 661 795,38
Dettes fiscales	312 160,60	475 090,78	638 482,71
Dettes diverses d'exploitation	1 154 521,56	1 203 189,00	1 645 336,02
Dépréciation des stocks et créances	153 398,63	647 468,84	1 000 297,11
Produits constatés d'avance	12 000,00	13 198,99	
Autres			
Comptes de liaison exploitation			
TOTAL V	8 635 618,97	11 524 635,17	12 179 727,14
Excédent de financement d'exploitation (VI-V)			
Financements à court terme			
Fournisseurs d'immobilisations	66 419,10	124 249,53	125 017,84
Fonds des majeurs protégés			
Concours bancaires courants	927 639,79	1 049,05	714,13
Ligne de trésorerie			
Intérêts courus non échus	18 623,25	18 623,25	16 934,66
Autres			
Comptes de liaison trésorerie	1 551 271,07	1 566 689,36	886 717,75
TOTAL VII	2 563 953,21	1 710 611,19	1 029 384,38
TRESORERIE NEGATIVE (VIII-VII)	2 430 498,33		
TOTAL DES FINANCEMENTS (I+III+V+VII)	70 803 713,98	76 148 876,45	78 204 463,35



ADAFORSS

Association pour le Développement de l'Apprentissage et des Formations aux métiers
Sanitaires Sociaux et médico-sociaux

ADOPHÉ

Accompagnement à Domicile avec Possibilité d'Hébergement

AED

Action Educative à Domicile

AEMO

Action Educative en Milieu Ouvert

AJC

Association Jean Cotxet

ANPF

Association Nationale des Placements Familiaux

ASE

Aide Sociale à l'Enfance

BASE (DASES)

Bureau de l'Aide Sociale à l'Enfance

CAFERUIS

Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

CASF

Code de l'Action Sociale et de la Famille

CFDT

Confédération Française Démocratique du Travail

CFTC

Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

CD

Conseil Départemental

CGT

Confédération Générale du Travail

CMPP

Centre Médico-Psycho-Pédagogique

CNAEMO

Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert

CPPEF

Comité de Prévention, de Protection de l'Enfance et de la Famille

CREAI

Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations

CSE

Comité Social et Économique

CSSCT

Commission Santé, Sécurité, Conditions de Travail

CVS

Conseil de la Vie Sociale

DAE

Dispositif d'Accompagnements Educatifs

DASES

Direction de l'Action Sociale, de l'Enfance et de la Santé (Ville de Paris)

DEES

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé

DEME

Diplôme d'Etat de Moniteur-éducateur

DIPC

Document Individuel de Prise en Charge

DUER

Document Unique d'Evaluation des Risques



FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
FO	Force Ouvrière
FPSPP	Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels
GNDM	Groupe National des Directeurs d'Associations
IMP	Institut Médico-Pédagogique
IRTS	Institut Régional du Travail Social
ITEP	Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique
JM	Jeune Majeur
MAE	<i>Maisons et Appartements Éducatifs</i>
MDM	<i>Maison des Mômes</i>
MJIE	Mesure Judiciaire d'Investigation Éducative
MNA	Mineur Non Accompagné
NEXEM	Représentant des employeurs associatifs de l'action sociale, médico-sociale et sanitaire
ONPE	Observatoire National de la Protection de l'Enfance
PHARE	<i>Placement avec Hébergement Aménagé et Relais Éducatif</i>
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
PPI	Plan Pluri-annuel d'Investissements
QVT	Qualité de Vie au Travail
SAF	<i>Service d'Accueil Familial</i>
SAHP	<i>Service d'Accueil et d'Hébergement Provisoire</i>
SAJE	<i>Service d'Accueil de Jour Éducatif</i>
SAPPEJ	<i>Service d'Activités Psycho-Pédagogiques et Éducatives de Jour</i>
SEGPA	Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté
SIE	<i>Service d'Investigation Éducative</i>
SMOP	<i>Services des Milieux Ouverts Parisiens</i>
UAPEI	<i>Unité d'Accompagnements Éducatif et Parental Intensifs</i>
UAF	<i>Unité d'Accueil Familial</i>
UNAFORIS	Union Nationale des Acteurs de la Formation et de Recherche en Intervention Sociale
UNIFAF	Fonds d'assurance formation de la branche sanitaire, sociale et médico-sociale
URIOPSS	Union Régionale Interfédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
VAE	Validation des Acquis par l'Expérience



**Association
Jean Cotxet**

Association Jean Cotxet
7, boulevard de Magenta
75010 PARIS

www.jean-cotxet.fr